

**BANQUE CENTRALE DU CONGO
(B.C .C.)**

Rapport d'audit des états financiers

Exercice 2007

Kinshasa, juin 2008

Monsieur Jean-Claude MASANGU
Gouverneur de la
Banque Centrale du Congo (B.C.C.)
Kinshasa/Gombe
République Démocratique du Congo (RDC)

Kinshasa, le 24 juin 2008

Notre référence
DTC/PO-JPP-DM-JPN/000291/2008

Monsieur le Gouverneur,

Concerne : Rapport d'audit des états financiers de la Banque Centrale du Congo (B.C.C.)
Exercice 2007.

Nous avons l'honneur de vous présenter ci-joint notre rapport d'audit des états financiers de la Banque Centrale du Congo (B.C.C.) pour l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Le contenu de ce rapport qui a été discuté avec la Direction de la BCC, conformément aux procédures d'audit généralement admises, intègre tous les points proposés dans notre offre du 20 Août 2007.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez nécessaire au sujet de ce rapport.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Gouverneur, à l'expression de notre considération distinguée.

DELOITTE & TOUCHE CONGO SPRL

Jean-Pierre PFINGU

Philippe ODENT

Managing Partner

Advisory Partner

RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS
DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO
(BCC)
AU 31 DECEMBRE 2007

A l'attention de :

- **Banque Centrale du Congo (B.C.C.)**
- **Ministère des Finances de la République Démocratique du Congo (RDC)**
- **Fonds Monétaire International (FMI), Représentation en RDC**
- **Banque Mondiale (IDA), Représentation en RDC**

Messieurs,

1. Nous avons audité les états financiers de la BANQUE CENTRALE DU CONGO « BCC » (La Banque) arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états financiers repris aux pages 4 à 6 et comprenant le bilan avec un total de CDF 916.894 millions contre CDF 1.249.147 millions en 2006, le tableau de formation de résultat avec un bénéfice de CDF 32.026 millions contre une perte de CDF 23.506 millions en 2006, ainsi que les comptes d'engagements hors bilan avec un total de CDF 552.739 millions contre CDF 210.006 millions en 2006, ont été établis sous la responsabilité de la Direction de la Banque (la Direction). Notre responsabilité consiste, sur la base de nos travaux d'audit, à émettre une opinion sur ces états financiers.

2. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives dues à des erreurs ou des fraudes.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que nos travaux constituent un fondement raisonnable pour la formulation de notre opinion exprimée ci-après.

3. Les états financiers de la Banque au 31 décembre 2007 ont été présentés conformément au nouveau plan comptable adopté depuis juin 2007 et dont les principales règles sont résumées à la note 2. Cependant, ce plan comptable n'a pas encore été fixé par une loi, tel que requis par la loi n° 005/2002 du 07 mai 2002, portant statuts et fonctionnement de la Banque, en son article 47.

Ce changement de méthode d'évaluation et de présentation des états financiers résultant du nouveau plan comptable, pour lequel nous n'avons aucune objection, a eu pour effet de réduire le total du bilan de l'exercice 2006 de CDF 393.134, sans modifier le résultat de l'exercice et les comptes de fonds propres.

4. La Banque n'a pas présenté un état des flux de trésorerie résumant les recettes et les dépenses pour les activités d'émission monétaire, d'exploitation (fonctionnement), d'investissement et de financement de l'exercice, réconciliable avec les variations des avoirs au cours de l'exercice, tels que repris aux bilans d'ouverture et de clôture. La présentation d'un tel état est non seulement requise par les normes comptables internationales, mais également par le nouveau plan comptable adopté par la Banque.

Cependant, la Banque établit à la clôture de chaque exercice comptable un tableau d'exécution du plan de trésorerie qui, à notre avis, moyennant quelques aménagements et réconciliation avec les états financiers, peut être assimilé au tableau des flux de trésorerie. Notre examen de ce tableau résumé dans la note 16 aux états financiers et qui fait état d'un déficit de trésorerie de CDF 23.778 millions, a révélé un dépassement de CDF 11.778 millions par rapport au déficit de trésorerie autorisé par le Gouvernement pour l'exercice 2007.

5. Comme indiqué à la note 16 aux états financiers, le déficit de trésorerie de la Banque pour l'exercice 2007 a été autorisé et fixé par le Gouvernement à CDF 12.000 millions. Ce déficit qui constitue pour la Banque Centrale une subvention d'exploitation accordée par le Gouvernement, n'a pas été comptabilisée, parce que le Gouvernement n'a pas établi un titre (Ordre de Paiement Informatique) en faveur de la Banque Centrale. L'absence de ce titre de paiement du Gouvernement en faveur de la Banque Centrale sous-estime le résultat d'exploitation de la Banque du montant de ce déficit autorisé.

6. Comme indiqué à la note 6.3, le compte « Régularisation et suspens » comprend CDF 106.183 millions en 2007 contre CDF 33.367 millions en 2006, représentant des paiements exécutés par la Banque, pour couvrir les dépenses urgentes du Trésor et pour lesquels la Banque n'a pas reçu du Trésor les titres de paiement appropriés, à savoir les Ordres de paiement informatiques (OPI), établis conformément à la procédure de paiement des dépenses budgétaires de l'Etat, requise par le Décret n° 056/2002 du 12 avril 2002. Les paiements de l'exercice 2007, soit CDF 78.386 millions, inclus dans ce montant, n'ont pas encore été confirmés par le Ministère des Finances, qui s'est engagé à transmettre à la Banque Centrale les OPI de régularisation pour la totalité du solde au 31 décembre 2007.

7. A notre avis, à l'exception de la non présentation du tableau de flux de trésorerie, dont question au paragraphe 4, et des ajustements pouvant résulter des observations relevées aux paragraphes 5 à 6 ci-dessus, les états financiers reflètent sincèrement et fidèlement la situation financière de la Banque au 31 décembre 2007, et le résultat de ses opérations pour l'exercice se terminant à cette date, conformément aux principes comptables nationales et des dispositions légales applicables à la Banque Centrale du Congo.

*
* * *

8. Comme indiqué à la note 6.4, la Banque détient sur l'Etat une créance « titrisée » de CDF 532.061 millions, résultant de la prise en charge par l'Etat des pertes d'exploitation et de change de la BCC, en vertu de l'article 52 de la loi n° 005/2002 du 07 mai 2002, portant statuts et fonctionnement de la Banque Centrale du Congo. Cependant le Gouvernement n'a pas encore émis un titre approprié, domicilié à la Banque et qui fixe les conditions de réalisation de cette créance reprise à l'actif de la Banque. Il en est de même des pertes d'exploitation et des pertes de change non réalisées des exercices 2005 et 2006, imputées à l'actif du bilan pour une prise en charge par l'Etat.

9. Conformément à l'article 57 de la loi n° 005/2002, il est interdit à la Banque d'accorder des avances ou tout autre type de crédit à l'Etat, à ses subdivisions administratives et aux organismes ou entreprises publiques. Contrairement à ces dispositions, La BCC accorde des avances sur le compte du Trésor qui, au 31 décembre 2007, s'élevaient à CDF 90.317 Millions.

Kinshasa, le 20 juin 2008.

DELOITTE & TOUCHE CONGO SPRL**Jean-Pierre PFINGU****Philippe ODENT****Managing Partner****Advisory Partner**

ETATS FINANCIERS 2007

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

BILANS AUX 31 DECEMBRE 2007 ET 2006

(Montants exprimés en millions de Francs Congolais)

A C T I F

ACTIF	Notes	31/12/2007	31/12/2006
AVOIRS ET CREANCES EN OR ET ME HORS DTS	3	91.517	73.133
AVOIRS ET CREANCES EN ME	3.1.	91.493	73.111
TITRES EN ME	3.2.	24	22
AVOIRS ET CREANCES EN DTS	4	1.639	131
AVOIRS ET CREANCES EN DTS AUPRES DU FMI	4.1.	1.639	131
AVOIRS ET CREANCES EN MN	5	11	11.062
CONCOURS EN MN AUX ETS DE CREDIT	5	11	11.062
AUTRES ACTIFS	6	823.726	771.869
IMMOBILISATIONS	6.1.	59.247	57.470
AVOIRS ET CREANCES DIVERS	6.2.	827	66.825
REGULARISATION ET SUSPENS	6.3.	112.665	42.462
AUTRES ACTIFS DIVERS	6.4.	650.987	605.112
TOTAL ACTIF		916.894	856.195
COMPTES HORS-BILAN (ACTIF)		31/12/2007	31/12/2006
ENGAGEMENT HORS BILAN ACTIF		552.739	405.697

Les notes 3 à 15 font partie intégrante des états financiers

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

BILANS AUX 31 DECEMBRE 2007 ET 2006

(Montants exprimés en millions de Francs Congolais)

P A S S I F

PASSIF	Notes	31/12/2007	31/12/2006
ENGAGEMENTS EN MN	7	319.317	230.866
BILLETS ET PIECES EN CIRCULATION	7.1.	243.785	184.723
DEPOTS EN MN DES RESIDENTS	7.2.	42.595	30.992
DEPOTS EN MN DES NON – RESIDENTS	7.3.	79	79
REPRISES DE LIQUIDITE	7.4.	32.859	15.072
ENGAGEMENTS EN OR ET ME HORS DTS	8	3.951	69.344
ENGAGEMENTS EN ME	8	3.951	69.344
ENGAGEMENTS EN DTS	9	486.133	503.721
ENGAGEMENTS EN DTS ENVERS LE FMI	9.1.	471.124	485.316
ENGAGEMENTS EN DTS ENVERS	9.2.	15.009	18.405
AUTRES PASSIF	10	12.039	16.483
ENGAGEMENTS DIVERS	10.1.	8.181	7.461
REGULARISATIONS ET SUSPENS	10.2.	2.912	7.650
AUTRES PASSIFS DIVERS	10.3.	947	1.372
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11	2.578	1.800
FONDS PROPRES	12	60.849	57.487
RESULTAT DE L'EXERCICE	13	32.026	-23.506
TOTAL PASSIF		916.894	856.195
COMPTES HORS-BILAN (PASSIF)		31/12/2007	31/12/2006
ENGAGEMENT HORS BILAN PASSIF		552.739	405.697

Les notes 3 à 15 font partie intégrante des états financiers

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

TABLEAUX DE FORMATION DU RESULTAT

AUX 31 DECEMBRE 2007 ET 2006

(Montants exprimés en millions de Francs Congolais)

<u>RUBRIQUES</u>	<u>Notes</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
1. Produits d'exploitation monétaire		3.002	4.051
2. Charges d'exploitation monétaire		17.506	8.778
3. MARGE D'EXPLOITATION MONETAIRE (3)=(1)-(2)	15.1.	<u>-14.503</u>	<u>-4.727</u>
4. Produits d'exploitation bancaire		39.474	28.328
5. Charges d'exploitation bancaire		10.397	8.044
6. MARGE D'EXPLOITATION BANCAIRE (6)=(4)-(5)	15.2.	<u>29.077</u>	<u>20.284</u>
7. Matières et Fournitures consommés		5.804	5.240
8. Services consommés		9.827	4.847
9. VALEUR AJOUTEE (9)=(3)+(6)-(7)-(8)	15.3.	<u>-1.059</u>	<u>5.470</u>
10. Produits divers		2.020	2.889
11. Charges diverses		13.598	8.945
12. Charges du Personnel		21.044	15.257
13. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (13) = (9)+(10)-(11)-(12)	15.4.	<u>-33.681</u>	<u>-15.843</u>
14. Reprises s/Amortissements & Provisions Non –exigibles		2.251	1.367
15. Dotation Amortissements & Provisions Non –exigibles		6.262	7.208
16. RESULTAT COURANT D'EXPL. (16)= (13)+(14)-(15)	15.5.	<u>-37.692</u>	<u>-21.684</u>
17. Produits exceptionnels et hors- exploitation		76.550	823
18. Charges exceptionnelles et hors- exploitation		4.253	2.643
19. Dotation aux Provisions exigibles		2.578	0
20. RESULTAT EXCEPT. & H-EXPL. (20)= (17)-(18)-(19)	15.6.	<u>69.719</u>	<u>-1.820</u>
Résultat courant d'exploitation (16)		<u>-37.692</u>	<u>-21.684</u>
Résultat exceptionnel et hors- exploitation (20)		<u>69.719</u>	<u>-1.820</u>
RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER (21)= (16)+(20)	15.7.	<u>32.026</u>	<u>-23.505</u>

Les notes 3 à 15 font partie intégrante des états financiers

1. PRESENTATION DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO (B.C.C.)

1.1. Statut juridique

La Banque Centrale du Congo (BCC) est une institution de droit public, dotée de la personnalité juridique. Elle est régie par les dispositions de la loi n° 005/2002 du 07 mai 2002, relative à la constitution et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo. Il ressort de cette loi les dispositions ci-après.

1.2. Capital de la Banque

Le capital de la Banque Centrale du Congo est détenu en totalité par l'Etat Congolais. Une loi fixe la hauteur du capital ainsi que les modalités de son augmentation ou de sa diminution (article 5).

1.3. Objet et missions légales

Selon l'article 6 de la Loi précitée, la Banque Centrale du Congo accomplit toutes les missions de Banque Centrale notamment :

- assurer la stabilité du niveau général des prix ;
- assurer la stabilité interne et externe de la monnaie nationale ;
- détenir et gérer les réserves officielles de la République ;
- promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de compensation et de paiement ;
- élaborer la réglementation et contrôler les établissements de crédit, les institutions de micro finances et les autres intermédiaires financiers ;
- éditer les normes et règlements concernant les opérations sur les devises étrangères ;
- participer à la négociation de tout accord international conclu par la République Démocratique du Congo comportant des modalités de paiement et en assurer l'exécution, conformément aux modalités déterminées entre la Banque et le Ministère ayant les Finances dans ses attributions ;
- promouvoir le développement des marchés monétaires et des capitaux.

La Banque Centrale du Congo est seule habilitée sur le territoire national à émettre des billets et pièces de monnaie ayant cours légal en République Démocratique du Congo (R.D.C.).

La Banque peut également être chargée, avec l'accord de l'Etat, d'autres missions, d'intérêt public, compatibles avec sa mission principale (article 7).

1.4. Activités et opérations autorisées par la loi

Afin d'atteindre ses objectifs et assurer ses missions, la Banque selon les articles 8 et 9 peut :

- Intervenir sur le marché des capitaux, en achetant et en vendant ferme, en prêtant ou en empruntant des créances et des titres négociables ;
- Effectuer des opérations de crédit avec des établissements de crédit et d'autres intervenants des marchés monétaires ou des capitaux ;
- Emettre et racheter ses propres titres d'emprunts ;
- Prendre en dépôt des titres et métaux précieux ;

- Effectuer des opérations de placement et de gestion financière de ses avoirs ;
- Obtenir du crédit à l'étranger et à cette fin consentir des garanties ;
- Ouvrir en ces livres les comptes pour le Trésor public, les Banques Centrales étrangères, les établissements de crédit nationaux et étrangers, les organismes financiers internationaux et les organisations internationales ;
- Fournir et recevoir les moyens de paiement et les crédits requis pour l'exécution des accords internationaux.

1.5. Opérations non autorisées par la loi

L'article 16 interdit à la Banque de :

- Poser des actes de commerce qui ne ressortent pas de son objet social ;
- Acquérir des participations dans les sociétés commerciales ;
- Accepter les parts des sociétés commerciales comme garanties ;
- Accorder des prêts et avances non couverts par une garantie ;
- Garantir les dettes et engagements de l'Etat, des entités administratives et des entreprises ou organismes publics ;
- Acquérir des biens immobiliers qui ne sont pas destinés aux besoins de son exploitation.

1.6. Structure d'organisation

Le Conseil de la Banque présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale est l'organe suprême qui a les pouvoirs les plus étendus pour concevoir, orienter la politique de la Banque et en contrôler la gestion (article 18). Le contrôle des opérations financières de la Banque est exercé par un Collège de 3 Commissaires aux Comptes, nommés par le Président de la République pour un mandat de 2 ans renouvelable une fois (articles 35 et 36).

En dehors du Siège de Kinshasa et du Bureau de représentation de Bruxelles (Belgique), la Banque comprend 10 Directions provinciales, 19 Agences autonomes et 08 Agences mandataires.

Au 31 décembre 2007, la Banque Centrale employait 1.867 personnes, contre 1.899 au 31 décembre 2006.

1.7. Régime fiscal

Conformément à ses statuts, la Banque Centrale du Congo (BCC) est exemptée de tous les impôts et taxes.

1.8. Rapports avec les Pouvoirs publics

La Banque Centrale du Congo remplit les fonctions de banquier de l'Etat et de conseil du Gouvernement en matière économique, monétaire et financière. Elle remplit également la fonction de caissier de l'Etat, conformément à une convention conclue avec le Ministère ayant les finances dans ses attributions. La Banque peut remplir les fonctions de caissier des entités administratives décentralisées et des organismes publics, en application des conventions spéciales conclues entre la Banque, d'une part et les entités et organismes publics, d'autre part.

A ce titre la Banque :

- Accepte et effectue les paiements pour compte de l'Etat ;
- Administre tout compte spécial de l'Etat en accord avec les Ministères intéressés ;
- Assure le service de la dette publique ;

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

- Achète, vend, décaisse, transfère, perçoit ou détient pour compte de l'Etat tous chèques, lettres de change, valeurs mobilières et autres valeurs ;
- Perçoit le produit, en principal ou intérêt, résultant de la vente de toute valeur pour compte de l'Etat en sa qualité de détenteur des valeurs.

Cependant, conformément à l'article 57 de la loi n° 005/2002, il est interdit à la Banque d'accorder des avances ou tout autre type de crédit à l'Etat, à ses subdivisions administratives et aux organismes ou entreprises publiques. L'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque des instruments de leur dette est également interdite.

2. RESUME DES PRINCIPALES DIPOSITIONS LEGALES ET REGLES COMPTABLES

2.1. INTRODUCTION

L'exercice comptable 2007 s'est caractérisé sur le plan comptable et financier principalement par les évolutions ci-après :

- la Banque Centrale a mis en ligne deux logiciels :
 - ACUMEN-FLEXCUBE pour la gestion de ses avoirs en devises mis en ligne le 25 mai 2007 ;
 - Dynamics Navision de la firme Microsoft, pour la gestion intégrée de la Banque, mis en ligne le 04 juin 2007.Ce dernier logiciel permet désormais la tenue de la comptabilité de la Banque en temps réel dans une base des données unique accessible à partir de ses différents points d'exploitation.
- Il a été mis en application, concomitamment à la mise en ligne du logiciel Navision, un Nouveau Plan Comptable à 10 classes, conforme aux normes nationales, dotant ainsi la Banque de son « guide comptable sectoriel », conformément à l'Ordonnance - loi n° 77-332 du 30/11/1977, fixant les modalités d'application obligatoire du Plan Comptable Général Congolais ;
- le nouveau Plan Comptable de la Banque présente les principales particularités suivantes :
 - Comptes d'attente

Le Plan Comptable de la Banque classe dorénavant les comptes d'attente, non plus dans une seule classe, mais les regroupe dans différentes classes en fonction de la nature des opérations qu'ils enregistrent.

- Comptes hors-bilan

Les engagements hors-bilan sont regroupés dans une seule classe au lieu de quatre classes. Il importe de signaler que les informations relatives aux numéraires en monnaie nationale, en l'occurrence les émissions, le stockage et mouvements des encaisses ainsi que les destructions y sont enregistrées.

En ce qui concerne les encaisses, il est à noter que celles détenues par les caisses auxiliaires (de la BCC en tant qu'entreprise) sont désormais considérées comme étant déjà mises en circulation et enregistrées dans un compte de régularisation en attente de justification lors des utilisations effectives.

- Comptes de gestion

La classification des charges et des produits non par nature mais par fonction en référence à la triple fonction exercée par la Banque à savoir un « Institut d'Emission » et, de ce fait, chargée de conduire la politique monétaire ; un « Etablissement bancaire » avec un réseau des clients dont l'Etat et les établissements bancaires ; une « Entreprise » qui, comme n'importe quelle autre entreprise, a des ressources matérielles et humaines.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

- Etats financiers

La présentation à l'actif de la contrepartie de la valeur des titres de participation de la RDC au capital du FMI comptabilisés jusqu'en 2006 au passif ;

La détermination du résultat d'exploitation, appelé « résultat de la période à affecter » à travers sept paliers des soldes de gestion.

2.2. Dispositions légales sur les états financiers

L'exercice financier de la Banque Centrale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le Conseil de la Banque approuve chaque année, le 15 décembre au plus tard, sur proposition du Gouverneur un état de prévisions des dépenses et des recettes de l'exercice suivant.

Dans les 3 mois qui suivent la clôture de chaque exercice financier, le Conseil fait établir après inventaire, l'état d'exécution du budget, le tableau de formation de résultat et un rapport d'activités de la Banque.

L'inventaire, le bilan, le tableau de formation de résultat et le rapport du Conseil sont mis à la disposition des Commissaires aux Comptes, au plus tard le 15 avril de l'année qui suit celle à laquelle ils se rapportent. Les mêmes documents sont transmis, accompagnés du rapport des Commissaires aux Comptes, au Gouvernement, au plus tard le 30 juin de la même année.

La loi fixe les règles relatives à la tenue des comptes de la Banque. Ces règles doivent être conformes aux normes comptables nationales et internationales.

La Banque Centrale du Congo a adopté en juin 2007, un nouveau Plan Comptable qui édicte des dispositions spécifiques applicables en particulier à la Banque. Les états financiers de la Banque au 31 décembre 2007 ont été présentés conformément à ce nouveau plan comptable.

Ce plan comptable n'est pas encore fixé par une loi tel que requis par la loi n° 005/2002 du 7 mai 2002 portant statut et fonctionnement de la Banque centrale en son article 47.

Les principales méthodes et règles comptables adoptées par la Banque sont les suivantes :

2.3. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont généralement valorisées à leur coût direct d'acquisition, diminué des amortissements calculés selon la méthode linéaire sur toute la durée de vie estimée comme suit :

Immobilisations	Durée de vie
Immeubles d'habitation	10 à 40 ans
Autres immeubles	10 à 40 ans
Mobiliers	4 à 10 ans
Véhicules particuliers	2 à 5 ans
Véhicules utilitaires	2 à 4 ans
Matériels informatiques	2 à 5 ans
Matériels de bureaux	4 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	4 à 10 ans

Les valeurs brutes et les amortissements cumulés au 31 décembre de chaque année sont réévalués, conformément à l'Ordonnance loi n° 89-017 du 18 février 1989, portant réévaluation annuelle de l'actif immobilisé des entreprises, telle que modifiée et complétée à ce jour par l'Arrêté Ministériel n° 017/CAB/MIN/FIN/1998 du 13 avril 1998, qui autorise la réévaluation des actifs immobilisés sur base des coefficients officiels fixés par Arrêté Ministériel.

2.4. Constatation des produits et charges de l'exercice

Les revenus de la Banque Centrale du Congo proviennent principalement des intérêts et commissions sur les crédits et sur les placements des avoirs en monnaies étrangères.

Les revenus des intérêts et commissions courus et non échus sont comptabilisés en fin d'exercice comptable, pour redressement, dans les comptes de régularisation.

Les principales charges de la Banque sont constituées des intérêts, des commissions et des frais généraux. Les intérêts et les commissions courus et non échus sont comptabilisés en fin d'exercice dans les comptes de régularisation.

2.5. Réserves générales et Réserves spéciales

Selon l'article n° 50 de la Loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 portant constitution, organisation et fonctionnement de la Banque, à chaque exercice financier, 60 % des bénéfices nets sont versés au compte des réserves générales et le solde, crédité au compte général du Trésor. Dès que le compte de la réserve générale atteint un montant équivalent au capital, et aussi longtemps qu'il se maintient à ce niveau, les bénéfices sont distribués comme suit : 20 % au compte de réserves spéciales et 80 % au compte général du Trésor.

L'Etat prend en charge les pertes nettes subies par la Banque si, à un moment quelconque, le compte de la réserve générale et le compte de réserves spéciales sont épuisés.

2.6. Provision pour engagements départs en retraite

Le statut des agents de la Banque accorde au personnel lors du départ en retraite, une indemnité de fin de carrière et une pension complémentaire de retraite, calculées sur base de l'ancienneté et du dernier salaire.

A la fin de chaque exercice, une provision pour engagements départ en retraite est constituée pour le personnel et calculée sur base de l'ancienneté des agents programmés à la retraite, dans un plan à court terme.

Cette provision est reprise lors du paiement effectif.

2.7. Transactions en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées dans les livres de la Banque en CDF au taux du jour de la transaction.

Les avoirs, les créances et les dettes en monnaies étrangères, sont convertis au cours de change indicatif publié par la Banque et résultant du marché interbancaire en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les bénéfices et pertes résultant de tout changement de la valeur des actifs nets de la Banque (en or et en monnaies étrangères) à la suite de la modification de la parité de l'unité monétaire nationale ou des monnaies étrangères, sont exclus du tableau de formation de résultat.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

Les pertes dont question ci-dessus sont à charge de l'Etat. Quant aux bénéfiques, ils seront inscrits à un compte spécial dit « compte de réévaluation » et affecté à l'amortissement de la dette de l'Etat vis-à-vis de la Banque. Il ne pourra en être disposé autrement que par un accord spécial entre la Banque Centrale et le Gouvernement.

2.8. Provisions pour dépréciation des crédits à la clientèle

Les provisions pour créances irrécouvrables ainsi que les provisions extraordinaires sont fixées par le Conseil de la Banque.

2.9. Emissions monétaires (Billets en circulation)

Les émissions monétaires sont considérées comme des dettes de la Banque vis-à-vis des opérateurs économiques détenteurs de la monnaie nationale. Les bénéfiques résultant du retrait de la circulation des billets de banque sont affectés sur accord du Ministre ayant les finances dans ses attributions, à la reconstitution du stock de signes monétaires.

2.10. Engagements hors-bilan

Les obligations reçues ou données par la Banque ou par l'Etat, pour lesquelles la mise à la disposition (livraison) des biens de l'engagement (fonds, devises, titres ou services) est différée ou conditionnée par la réalisation d'un événement ultérieur, sont comptabilisées dans les engagements hors-bilan sans effet sur la situation nette. Il importe de signaler que les informations relatives aux numéraires en monnaie nationale, en l'occurrence les émissions, le stockage et mouvements des encaisses ainsi que les destructions y sont enregistrées.

2.11. Engagements des financements des organismes internationaux accordés à la RDC

Les engagements des financements des organismes internationaux accordés à la RDC versés dans les comptes de la BCC sont comptabilisés, d'une part au bilan pour les versements reçus et les paiements de la BCC aux bénéficiaires, et d'autre part, en hors bilan pour les versements reçus et les remboursements de la RDC, le cas échéant.

3. AVOIRS ET CREANCES EN ME HORS DTS

Cette rubrique est composée de :

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Avoirs et créances en ME	91.493	73.111	18.382
Titres en monnaies étrangères	24	22	2
Total	91.517	73.133	18.384

3.1. Avoirs et créances en monnaies étrangères

Les avoirs et les créances en monnaies étrangères se présentent comme suit :

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Avoirs et créances à vue en ME sur les Non-résidents	88.509	69.917	18.592
Encaisse monnaies étrangères	2.651	3.783	-1.132
Disponibilité à vue en ME corresp. Étrangers	85.858	66.134	19.724
Avoirs et créances à court terme sur le Non-résidents	615	2.829	-2.214
Provisions versées crédocs à change couvert	615	312	303
Prêts à terme en monnaies étrangères	0	2.517	-2.517
Avoirs et créances en ME sur les Résidents	2.369	365	2.004
Disponibilités à vue en ME correspondants locaux	2.369	365	2.004
Total	91.493	73.111	18.382

3.1.1. ENCAISSES EN MONNAIES ETRANGERES

L'encaisse en monnaies étrangères au 31 Décembre 2007 se présente comme suit :

ENCAISSES EN ME	DEVICES	CDF
CAISSE SIEGE/USD	1.464.292,00	736.518.375,91
CAISSE SIEGE/EURO	585.075,00	426.642.365,23
CAISSE SIEGE/CAD	8.890,00	4.538.865,07
CAISSE SIEGE/GBP	10,00	10.009,37
CAISSE SIEGE/CHF	2.990,00	1.308.775,33
CAISSE SIEGE/FCFA	90.510.100,00	100.701.537,26
CAISSE SIEGE/ZAR	770,00	56.203,46
CAISSE LUBUMBASHI/USD	684.878,00	344.484.045,71
CAISSE BANDUNDU/USD	17.658,00	8.881.726,79
CAISSE MATADI/USD	732.491,00	368.432.718,13
CAISSE KANANGA/USD	162.495,00	81.732.710,07
CAISSE KALEMIE/USD	391.002,00	196.668.531,97
CAISSE BUKAVU/USD	163.792,00	82.385.082,91
CAISSE BENI/USD	42.824,00	21.539.872,46
CAISSE BUNIA/USD	37.697,00	18.961.063,24
CAISSE KASUMBALESA/USD	47.231,00	23.756.531,77
CAISSE GOMA/USD	95.190,00	47.879.237,34
CAISSE BUTEMBO/USD	56.111,00	28.223.047,45
CAISSE TSHIKAPA/USD	94.792,00	47.679.048,91
CAISSE KONGOLO/USD	35.218,00	17.714.160,95
CAISSE MBANDAKA/USD	39.969,00	20.103.847,43
CAISSE MATADI/EUR	3.150,00	2.298.900,56
CAISSE BUMBA/USD	547,00	275.133,34
CAISSE BOENDE/USD	9.885,00	4.972.016,61
CAISSE UVIRA/USD	607,00	305.312,50
CAISSE KIKWIT/USD	13.885,00	6.983.960,61
CAISSE BRB-BXL EN EUR	5.923,12	4.322.750,41
CAISSE LIKASI/USD	106.062,00	53.347.701,13
		2.650.723.531,92

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

3.1.2. DISPONIBILITES A VUE EN ME AUPRES DES CORRESPONDANTS ETRANGERS

Au 31 décembre 2007, les avoirs à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants étrangers s'élèvent à **CDF 85.858 millions** et s'analysent de la manière ci-après :

	USD	EURO	CDF
BANQUE DE FRANCE	-	760 456	554 987 873
BRI 2D USD/ CPTE ORD PREAVIS 2 JOURS	87 295 122	-	43 908 224 174
BRI 2D IBRD/USD	41 863 100	-	21 056 553 151
BRI 2D BAD/USD	12 512 034	-	6 293 378 170
BRI BALE 2D EURO/COMPTE ORDINAIRE	-	1 327 827	969 061 353
EURO 2D FRPC BRI BALE	-	11 247 985	8 208 888 821
FORTIS COMPTE ORDINAIRE USD	4 569 783	-	2 298 536 771
FORTIS COMPTE ORDINAIRE /EUR	-	10 627	7 755 943
FORTIS-CARTE DE CREDIT	-	107 290	78 301 283
FORTIS BRB/BXL EN EUR	-	226 292	165 149 819
BNB COMPTE ORDINAIRE	-	1 531	1 117 601
BNB /BXL DEDOMMAGEMENT BELGE	-	163 397	119 248 810
BNB/BXL CPTE P 15 EURO	-	13 827	10 091 137
BNB/BXL CPTE P 16 EURO	-	3 162 172	2 307 783 660
BNB/BXL VENTE RAPPORT EURO	-	3 577	2 610 391
BNB/BXL CPTE P 10 EN EURO	-	15 022	10 963 457
BNB/BXL CPTE P 11 EN EURO	-	19 799	14 449 312
BNB/BXL CPTE P 13 EN EURO	-	2 230	1 627 206
BNB/BXL EN EURO	-	7 899	5 765 103
Total	146 240 039	16 855 352	85 857 891 471

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

3.1.3. DISPONIBILITES A VUE EN MONNAIES ETRANGERES AUPRES DES CORRESPONDANTS LOCAUX

Les disponibilités à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux se ventilent comme suit :

	USD	EURO	CDF
CITIBANK USD/COMPTE ORDINAIRE	150.033	-	75.464.463
BANQUE COMMERCIALE DU CONGO	134.231	-	67.516.434
BANQUE INTERNATIONALE DE CREDIT	75.957	-	38.205.504
RAWBANK / USD	30.915	-	15.549.571
BANQUE COMMERCIALE DU CONGO	-	38.904	28.392.356
RAWBANK EUR	-	96.030	70.083.808
RAW BANK PROJET P-CD-K OO-002	242	-	121.476
CITI EN USD CESSIONS IMMOBILIERES	518.590	-	260.843.510
BANQUE CONGOLAISE EN USD	3.604.131	-	1.812.827.229
Total	4.514.098	134.934	2.369.004.351

Les avoirs à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux et étrangers proviennent essentiellement des rachats des recettes pétrolières et minières, de la Redevance Contrôle de change, des achats des devises auprès des banques agréées et des intérêts créditeurs générés par les placements auprès de la Banque des Règlements Internationale.

Les utilisations concernent notamment : le service de la dette extérieure, le remboursement du principal et des intérêts de la dette envers la BEAC et la Fortis relative à l'avance consolidée, les frais d'administration, de gestion, mission, santé de la Banque Centrale du Congo, importations des billets de banque, imprimés de sécurité, intrants et papiers fiduciaires, les frais de fonctionnement du Trésor public...

3.2. Titres en monnaies étrangères

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Titres en monnaies étrangères	24	22	2
Total	24	22	2

Ce poste enregistre la valeur nominale des titres en monnaies étrangères de la Banque Centrale du Congo. Le solde au 31 décembre 2007 se rapporte au stock d'obligations conservé à la Banque Nationale de Belgique (Euro 33.447).

L'évolution positive de ce poste de CDF 2 millions résulte des ajustements induits par les variations des cours de change.

4. AVOIRS ET CREANCES EN DTS

4.1. Avoirs et créances en DTS auprès du Fonds Monétaire International

Cette rubrique est ventilée comme suit (en millions de CDF)

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Avoirs à vue en Droit de tirage spéciaux auprès du FMI	1.639	131	1.508
Position dans la tranche de réseve	0	0	0
Total	1.639	131	1.508

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

4.1.1. Avoirs à vue en DTS

Les DTS sont des actifs de réserve créés ex nihilo par le Fonds Monétaire International et que celui-ci alloue à ses membres. Les DTS sont utilisés dans des opérations entre autorités monétaires officielles. Ces avoirs subissent des mouvements à la suite de l'encaissement et du paiement d'intérêts et commissions ainsi qu'en raison d'opérations avec d'autres pays et avec le Fonds Monétaire International.

A fin 2007, le solde des avoirs en DTS auprès du Fonds Monétaire International s'élève à CDF 1.639 millions, l'équivalent de DTS 2.079.949.

La variation constatée en 2007 résulte des mouvements ci-après :

	31/12/2007	
	DTS	CDF (en millions)
Solde au 1er janvier 2007	173.140	131
Intérêts payés sur Allocations cumulatives nettes	-3.568.770	-2.879
Intérêts semestriels Prêt FRPC	-2.740.034	-2.148
Approvisionnement compte DTS par BRI	50.200.000	39.811
Frais de gestion annuels du "Département DTS"	-4.168	-4
Intérêts trimestriels sur Avoirs en DTS	19.781	16
Remboursement première tranche Prêt FRPC	-42.000.000	-32.750
Différence de change (gain de change)	0	-538
Solde au 31 décembre 2007	2.079.949	1.639

4.1.2. La tranche de réserve

Il s'agit d'une créance sur le Fonds Monétaire International et qui représente les droits de tirage inconditionnels que l'Etat congolais détient en sa qualité de membre du Fonds Monétaire International. Ces droits correspondent à la différence entre la quote-part de la République Démocratique du Congo soit 533.000.000 de DTS et les avoirs du Fonds en CDF auprès de la Banque (Compte n°1). Ces droits ont été cédés au Fonds Monétaire International pour obtenir des monnaies convertibles afin de financer un déficit de la balance des paiements.

A fin 2007, la tranche de réserve de la République Démocratique du Congo est nulle.

	31/12/2007	31/12/2007
	DTS	CDF
FMI quote part (Souscription)	533 000 000	420 072 650 400
Moins : Avoirs du FMI dans la monnaie du pays sur le compte n°1 et le compte Titres	533 000 000	420 072 650 400
Position dans la tranche de réserve au FMI	0	0

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

5. AVOIRS ET CREANCES EN MONNAIE NATIONALE

CONCOURS AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Ce poste se présente comme suit :

COMPTE	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION	
Prêts à Court Terme	-	9.972	-	9.972
Facilités permanentes	11	1.089	-	1.078
Total	11	11.062	-	11.050

Il représente le concours de la Banque Centrale en monnaie nationale en faveur des établissements de crédit au travers de ses guichets de refinancement. Au 31 décembre ce poste est constitué des facilités permanentes accordées aux banques et totalise CDF 11 millions contre CDF 11.062 millions au 31 décembre 2006.

La clôture du refinancement accordé à la Banque Congolaise dans le cadre de l'opération de reprise du potentiel utile de l'UBC au cours de cet exercice explique le faible niveau observé à fin 2007.

Contrairement à la présentation du rapport 2006, les facilités permanentes couvrent aussi les découverts de banques agréées en provinces suite à la restructuration du marché monétaire qui a ramené les trois anciens guichets de refinancement (avances en compte courant, call money et réescompte) à deux (Prêts à court terme et facilités permanentes).

6. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs comprennent les postes ci-après :

Rubriques	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION	
Immobilisations	59.247	57.470	1.777	
Avoirs et créances divers	827	66.825	-	65.998
Régularisations et suspens	112.665	42.462	70.203	
Autres actifs divers	650.987	605.112	45.875	
TOTAL	823.726	771.869	51.857	

Les comptes de liaison « dépenses d'investissement BCC » ont été versés dans la classe des immobilisations d'après le nouveau plan comptable. La rubrique immobilisation du bilan 2006 converties au nouveau format a été augmentée de CDF 43 millions ; donc passant de CDF 57 427 à CDF 57 470 millions.

Néanmoins, le traitement de cette valeur est commenté dans la partie « comptes de liaison » de ce rapport.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

6.1. Immobilisations

Cette rubrique se présente comme suit en millions de CDF :

	Immeubles & Terrains	Matériels & Roulants	Matériels & Mobiliers	Equipement & informatique	Autres matériels	Immo en attente de Régularisat.	Total
<u>Valeur brute</u>							
Au 31/12/2006	43.965	2.361	6.519	3.721	10.219	5.575	72.360
Acquisitions	852	38	1.123	2.205	3.590	0	7.808
Cession	-4.339	-10	0		0	0	-4.349
Réévaluations	2.739	190	463	533	750	0	4.675
Reclassement & régul.	-379	0	-420	2.094	2.683	-5.574	-1.596
Au 31/12/2007	42.838	2.579	7.685	8553	17.242	1	78.898
<u>Amortissement</u>							
Au 31/12//2006	4.253	1.986	1.974	2285	4.435	0	14.933
Dotation de l'exercice	824	172	516	983	1.294	0	3.789
Cession	-358	-10	0	0	0	0	-368
Réévaluations amortis	331	159	145	232	446	0	1.313
Reclassement & régul.	15	0	-442	1	410	0	-16
Au 31/12/2007	5.065	2.307	2.193	3501	6.585	0	19.651
<u>Valeur nette</u>							
Au 31/12/ 2006	39.712	375	4.545	1.436	5.784	5.575	57.427
Au 31/12/ 2007	37.773	272	5.492	5.052	10.657	1	59.247

Les immobilisations ont fait l'objet de réévaluation conformément à l'Arrêté ministériel n°004/CAB/MIN/FINANCES/2008 du 12 février 2008 fixant les coefficients de réévaluation applicables aux bilans clos au 31 décembre 2007. Les immeubles ont été évalués à la valeur d'expertise (coût de remplacement net d'amortissement de vétusté) déterminée par des professionnels indépendants en juillet 2004.

Cependant, trois immeubles n'ont pas été expertisés, suite aux difficultés d'y accéder. Il s'agit des immeubles ci-après :

<u>Référence</u>	<u>Adresse</u>	<u>Localité</u>
Kin 5	Boulevard du 30 juin	Kinshasa Gombe
Kin 6	Palais de Marbre	Kinshasa Ngaliema
Kin 62	44/5382 Av. Abbé Kaoze	Kinshasa Kintambo

En vue de se conformer aux dispositions de la loi 005/2002 du 07 mai 2002 relative à la constitution et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo, aux recommandations du Fonds Monétaire International et à celles de l'Audit organisationnel, la Banque Centrale du Congo a réalisé une partie de ses immeubles ne relevant pas de son exploitation.

En 2007, à la suite de la mise en production du logiciel Navision, le solde du compte « Immobilisation en attente de régularisation » a été transféré dans les comptes appropriés des immobilisations et des charges.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

6.2. Avoirs et créances divers

Ce poste se présente comme suit :

COMPTE	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
Avoirs et créances divers en MN			
Compte Général du Trésor Public	-	64 381	- 64 381
Fournisseurs ordinaires/Entreprises privées en MN	-	1 335	- 1 335
Avances s/Rémunération	9	393	- 384
Contentieux personnel	90	10	80
Débours à Récupérer (Solde Négatif du Net à Payer)	2	-	2
Prêts à un an au Personnel	207	452	- 245
Prêts à MT en MN au Personnel	331	86	245
Prêts à MT en MN au Personnel échéant à moins d'un an	21	-	21
Prêts à LT en MN au personnel	85	98	- 13
Garanties à LT en MN versées aux Banques agréées	3	2	1
Garanties à LT en MN versées aux Eses publiques & semi-publiques	1	1	-
<i>sous-total</i>	749	66 759	- 66 010
Avoirs et créances divers en ME			
Prêts à un an en ME au Personnel	0	-	0
Fournisseurs ordinaires/Correspondants étrangers en ME	5	-	5
Garanties à LT en ME versées aux Non-résidents	72	66	7
<i>sous-total</i>	78	66	12
TOTAL	827	66 825	- 65 998

6.2.1. Avoirs et créances divers en monnaie nationale

6.2.1.1. Compte Général du Trésor (CGT)

Contrairement à l'exercice 2006 qui s'est clôturé avec un solde débiteur de CDF 64.381 millions, le compte Général du Trésor a affiché un solde créditeur à fin 2007.

6.2.1.2. Fournisseurs

A fin 2007, le compte fournisseurs accuse un solde créditeur contre un débit de CDF 1.335 millions en 2006.

6.2.1.3. Avances sur rémunérations

Les avances sur rémunérations totalisent CDF 9 millions à fin 2007, contre CDF 393 millions à fin 2006, soit un recul de CDF 384 millions, justifié essentiellement par la comptabilisation en temps réel des retenues dues.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

6.2.1.4. Contentieux personnel

Ce poste est passé de CDF 10 millions à fin 2006 à CDF 90 millions à fin 2007, soit un accroissement de CDF 80 millions induit par l'enregistrement des manquants de caisse imputables au personnel réalisés en 2007.

6.2.1.5. Débours à récupérer

A fin 2007, ce poste accuse un solde de CDF 2 millions constitué des sommes à retenir aux agents.

6.2.1.6. Prêts au personnel

Globalement à fin 2007, les prêts consentis au personnel se sont élevés à CDF 644 millions contre CDF 636 millions à fin 2006, soit une augmentation de CDF 8 millions. La ventilation de ces prêts par nature se présente comme suit :

Nature	2007	2006	Variation
Dettes à Court Terme	207	452	- 245
Dettes à Moyen Terme	352	86	266
Dettes à Long Terme	85	98	- 13
Total	644	636	8

6.2.2. Avoirs et créances divers en monnaies étrangères

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
<u>Avoirs et créances divers en ME</u>			
Avoirs à court terme en ME	5	0	5
Garantie à long terme en ME aux Non-résidents	72	66	6
Total	77	66	11

Avoirs à court terme en monnaies étrangères

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
<u>Avoirs et créances divers en ME</u>			
Avoirs à court terme en ME	5	-	5
Total	5	-	5

Ce solde de CDF 5 millions représente la créance de la BCC sur son fournisseur ABILITY ACCES.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

Garantie à long terme en monnaies étrangères versées aux Non-résidents

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Garantie à long terme en ME versé aux N-R	72	66	6
Total	72	66	6

Ce poste enregistre les garanties constituées par la Banque Centrale du Congo auprès de Fortis Bank d'un montant d' Euro 98.865 en vue de faire face au paiement des engagements en force de la Banque du Commerce et de Développement en liquidation auprès de son correspondant Byblos Bank/Belgium et d' Euro 1.365.947,92 pour les paiements à effectuer au moyen des cartes de crédits.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

6.3. Régularisations et suspens d'actif

Cette rubrique comprend :

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
<u>Produits à recevoir</u>	44	1 422	- 1 378
Produit d'intérêt post-compté d'exploitation monétaire à recevoir		1.421	- 1.421
Commissions d'exploitation bancaire à recevoir	44	1	43
<u>Comptes d'attente débiteurs</u>	112.621	41.040	71.581
<u>Suspens débiteurs</u>	106.323	33.641	72.683
Opérations en attente en ME	140	-	140
Exécution des dépenses urgentes en MN du Trésor Public	41.237	5.675	35.562
Exécution des dépenses urgentes du Trésor en ME	52.049	15.855	36.195
Autres dépenses imputables au Trésor Public en MN	-	3.996	- 3.996
Suspens débiteurs Etat	36	668	- 632
Opérations débitrices en attente	12.860	7.446	5.414
<u>Débiteurs divers</u>	183	99	84
Retrait des fonds en MN à justifier	183	99	84
<u>Stocks</u>	4.521	6.141	- 1.620
Stocks	4.521	6.141	- 1.620
<u>Comptes de liaison et passerelles</u>	1.593	1.159	434
<u>Comptes de liaison</u>	-	1.159	- 1.159
Compte de liaison non soldés des charges d'exploitation BCC	-	177	- 177
Comptes de liaison dépense du Trésor Public	-	833	- 833
Compte de liaison envoi des fonds en ME	-	119	- 119
Compte de liaison transfert RME	-	30	- 30
<u>Comptes passerelles</u>	1.593	0	1.593
Correspondant hors siège	1.593	-	1.593
Total	112.665	42.462	70.203

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

6.3.1. Régularisation

6.3.1.1. Produits à recevoir

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Produit d'intérêt post-comptés d'exploitation monétaire à recevoir	-	1 421	- 1 421
Commissions d'exploitation bancaire à recevoir	44	1	43
Total	44	1 422	- 1 378

Le produit d'intérêts post-comptés d'exploitation bancaire à recevoir représente le montant des intérêts à recevoir sur les avoirs du Fonds Monétaire International. En vertu du principe de l'indépendance des exercices, les intérêts à recevoir de CDF 44 millions (DTS 55.751) des mois de novembre et décembre 2007 relatifs au trimestre échéant à fin janvier 2008 ont été comptabilisés au 31/12/2007.

Conformément au protocole d'accord du 11 mai 2006 signé par le gouvernement de la République Démocratique du Congo et la Banque Congolaise, les intérêts sur le prêt à court terme accordé à la Banque Congolaise dans le cadre de l'opération d'acquisition du potentiel utile de l'Union des Banques Congolaises ont été pris en charge par le Trésor.

6.3.2. Comptes d'attente débiteurs

6.3.2.1. Comptes suspens débiteurs

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Opérations en attente en ME	140		140
Exécution des dépenses urgentes en MN du Trésor Public	41 237	5 675	35 562
Exécution des dépenses urgentes du Trésor en ME	52 049	15 855	36 195
Autres dépenses imputables au Trésor Public en MN	-	3 996	- 3 996
Suspens débiteurs Etat	36	668	- 632
Opérations débitrices en attente	12 860	7 446	5 414
Total	106 323	33 641	72 683

6.3.2.1.1. Dépenses urgentes du Trésor en M.N. et M.E.

Ces comptes d'avances de trésorerie se présentent comme suit :

COMPTE	31/12/2007
Les dépenses urgentes du Trésor en ME	52.049
Les dépenses urgentes du Trésor en MN	41.237
TOTAL	93.287

Les dépenses urgentes du Trésor en monnaie nationale et en monnaies étrangères sont constituées des décaissements faits pour compte du Trésor sur base des attestations et des lettres du Ministère des Finances et pour lesquelles la Banque n'a pas encore reçu du Trésor les titres de paiement appropriés.

Les soldes de ces comptes se sont accrus respectivement de CDF 35.562 millions et de CDF 36.195 millions au 31 décembre 2007.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

Ces avances courantes de trésorerie produisent des intérêts au bénéfice de la Banque, suivant le taux directeur de la période correspondante. Ce taux est passé de 40 % au 31/12/2006 à 22,5 % au 31/12/2007 avec un taux maxima de 50 % au cours de l'exercice.

6.3.2.1.2. Autres dépenses imputables au Trésor Public

Les dépenses imputables au Trésor Public qui étaient constituées des frais et commissions bancaires sur divers transferts en monnaies étrangères pour compte du Trésor Public, les dépenses engagées sur cartes de crédit par les membres du gouvernement et diverses régularisations ont été nivelées au Compte Général du Trésor au cours de l'exercice 2007.

6.3.2.1.3. Suspens débiteurs de l'Etat

Les suspens débiteurs de l'Etat reprennent les différentes opérations de l'Etat en attendant leurs imputations définitives.

6.3.2.1.4. Opérations débitrices en attente

Le compte « opérations débitrices en attente » enregistre diverses opérations dont les imputations ne sont pas connues. Au 31 décembre, ce compte a un solde de CDF 12.860 millions.

6.3.2.2. Débiteurs divers

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Retrait des fonds en MN à justifier	183	99	84
Total	183	99	84

6.3.2.2.1. Retrait de fonds en M.N. à justifier

Le retrait de fonds en M.N. à justifier est constitué des encaisses physiques détenues par les caisses auxiliaires (Centre Hospitalier, Direction des Ressources Humaines et Hôtel des Monnaies).

Au 31 décembre 2007, ce montant a fait l'objet des inventaires et se présente comme suit :

CAISSES	31/12/2007
Caisse Direction des Ressources Humaines	173
Caisse Hôtel Des Monnaies	8
Caisse Centre Hospitalier	2
TOTAL	183

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

6.3.2.3. Stocks

La valeur des stocks détenus dans les différents magasins au Siège et en Provinces est de CDF 4.521 millions contre CDF 6.141 millions au 31 décembre 2006; soit une baisse due d'une part à la consommation et d'autre part à la sortie des stocks des articles déclassés et périmés.

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Imprimés en stocks	-	1	-
Stocks HDM	3.608	4.034	-
Stocks Centre Hospitalier	92	90	2
Stocks Informatique	6	115	-
Stocks Direction des Approvisionnement (ex DAG)	815	1.901	-
Total	4.521	6.141	-

6.3.2.4. Comptes de liaison et comptes passerelles

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Comptes de liaison	-	1.159	-
Correspondant hors siège	1.593	-	1.593
Total	1.593	1.159	434

6.3.2.4.1. Comptes de liaison

Ce poste est constitué de :

	31/12/2007	31/12/2006
Compte de liaison charges d'exploitation	0	177
Compte de liaison envois des fonds en ME	0	119
Compte de liaison dépenses du Trésor	0	833
Compte de liaison Transfert RME	0	30
	0	1 159

Les suspens logés dans les comptes de liaison ont été apurés au 31 décembre 2007 par la régularisation des opérations suivant les documents justificatifs.

6.3.2.4.2. Correspondants hors siège

Ce compte sert de passerelle dans l'enregistrement en franc congolais (CDF) des opérations de transfert ou de virement en devises pour lesquelles le dénouement fait intervenir deux logiciels, Navision dédié à la comptabilité générale et Flexcube pour les transactions de la salle des marchés.

Ainsi y ont été versés à la migration les comptes relatifs aux paiements ME en attente de dénouement au niveau de la salle des marchés.

Le solde de CDF 1.593 millions au 31/12/2007 est constitué notamment de ces opérations en attente de dénouement et d'autres initiées dans Flexcube en ME mais à dénouer en MN dans Navision

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

6.4. AUTRES ACTIFS DIVERS

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Pertes d'exploitation des exercices antérieurs	37 533	14 027	23 506
Facturations pour biens et services rendus aux tiers	9	29	- 20
Clients Non bancaires ordinaires en M.N.	2 739	-	2 739
Contentieux juridiques	-	6	- 6
Débours à récupérer sur les banques en liquidation	2 020	1 896	124
Ecart de conversion net	76 405	54 015	22 390
Créances titrisées	532 061	532 061	-
Chèques et ordre de paiement en M.E à l'encaissement	220	3 077	- 2 857
Total	650 987	605 112	45 877

6.4.1. Pertes d'exploitation des exercices antérieurs

	31/12/2007
Perte de l'exercice 2005	- 14.027
Perte de l'exercice 2006	- 23.505
Total	- 37.533

En application des dispositions de l'article 52 de la Loi n° 005/2002, les pertes cumulées d'exploitation des exercices 2005 et 2006 qui totalisent au 31 décembre 2007 CDF 37.533 millions ont été portés à l'Actif dans la rubrique des autres actifs divers.

Il convient de signaler que celles des exercices antérieurs à 2005 (CDF 432.046 millions) ajoutées aux différences nettes de conversion de la même période (CDF 100.014 millions) ont formé le montant de CDF 532.061 millions de la créance titrisée en 2006.

6.4.2. Facturation pour biens et services rendus aux tiers

La facturation pour biens et services rendus aux tiers de CDF 9 millions représente la créance non encore recouvrée auprès des banques commerciales dans le cadre de leur contribution aux charges d'exploitation du réseau RMA-BANK.

6.4.3. Créances sur les clients non bancaires ordinaires en M.N.

Les créances sur les Clients non bancaires ordinaires en MN se chiffrent à CDF 2.739 millions. Il s'agit essentiellement de la créance sur les acquéreurs des immobilisations cédées et des clients de l'Hôtel des Monnaies en rapport avec les ventes des imprimés ordinaires et de sécurité. Ce solde s'analyse comme suit :

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

Intitulé	Soldes	
	Débit	Crédit
OFFICE DE DOUANES ET ACCISES	-	197
OFFICE NATIONAL DE TRANSPORT	13	-
SOCIETE NAT D'ASSURANCES	1	-
MIN FINANCES	7	-
BANQUE INTERNATIONALE CREDIT	-	10
OGEFREM	-	0
BANQUE CONGOLAISE	0	-
MINISTERE DE LA SANTE	0	-
CLIENT DIVERS	2.898	-
MIN. DE L'EDUCATION NATIONALE	13	-
FEDERATION CONGOL. DE FOOT	10	-
MIN DES AFF ETRANGERES	-	2
REGIES DES VOIES AERIENNES	4	-
	2.947	208
		2.739

6.4.4. Débours à récupérer sur les banques en liquidation

Les Débours à récupérer sur les banques en liquidation de CDF 4.040 millions représentent essentiellement les frais relatifs à la liquidation de BANCOC, COBAC, BCD, FBC. Une provision pour créances douteuses de CDF 2.020 millions a été constituée à cet effet.

6.4.5. Ecart de conversion

Conformément à l'article 51 de la loi 005/2002 du 07 mai 2002, les écarts de conversion nets ont été portés au bilan. En effet selon cette loi, les pertes résultant de tout changement de la valeur des actifs nets de la Banque en or et en monnaies étrangères à la suite de la modification de la parité de l'unité monétaire nationale ou des monnaies étrangères sont à charge de l'Etat.

A fin décembre 2007, les écarts de conversion nets se chiffrent à CDF 76.405 millions contre CDF 54.015 millions à fin décembre 2006, soit un accroissement de CDF 21.944 millions.

Par ailleurs, les écarts de conversion nets cumulés à fin 2004 soit CDF 100.014 millions ont fait l'objet de titrisation en 2006.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

JUSTIFICATION DE L'ECART DE CONVERSION AU 31/12/07

Libellé/devise	CHF	XAF	GBP	ZAR	DTS	USD	CAD	EUR
Position de change	- 11 665,00	412 795,00	10,00	10 910,00	- 664 448 296,00	82 883 431,00	8 890,00	- 71 770 630,00
L'ouverture (a)								
Position de change à la clôture (b)	- 4 674,41	90 435 895,00	10,00	770,00	- 614 739 565,87	150 984 542,34	31 936,79	14 721 656,79
Variation position de change (c) = (b) - (a)	6 990,59	90 023 100,00	-	- 10 140,00	49 708 730,13	68 101 111,34	23 046,79	86 492 286,79
Taux de change à l'ouverture (a')	412,7277	1,0114	989,9952	72,5729	758,5729	503,4297	433,9712	663,442
Taux de change moyen de l'année/ b'	430,8400	1,0778	1033,2700	73,2100	790,1800	516,6800	481,5300	706,9900
Taux de change à la clôture (c')	437,3415	1,1126	1 000,94	72,9915	788,1288	502,986	433,0037	729,8097
C/V CDF position de change à l'ouverture (1) = (a) * (a')	-4 814 468,62	417 505,40	9 899,95	791 770,34	- 504 032 470 796,78	41 725 980 803,30	3 858 003,97	-47 615 650 308,46
C/V CDF variation position de change (2) = (c) * (b')	3 011 825,80	97 026 897,18	-	-742349,40	39 278 844 374,12	35 186 482 207,15	11 097 720,79	61 149 181 837,66
C/V CDF position de change à la clôture (3) = (b) *(c')	-2 044 313,48	100 618 976,78	10 009,37	56 203,46	- 484 493 956 361,64	75 943 111 013,43	13 828 748,24	10 744 007 925,41
ECART DE CONVERSION (4) = (3) - (1) - (2)	- 241 670,66	3 174 574,19	109,42	6 782,52	-19 740 329 938,99	- 969 351 997,02	- 1 126 976,52	- 2 789 523 603,79
						TOTAL		- 23 497 392 720,85

6.4.6. Créances titrisées

COMPTE	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Créances titrisées	532 061	532 061	-

Les créances titrisées proviennent de la prise en charge par l'Etat des pertes des exercices antérieures à 2005 (CDF 432.046 millions) et de la différence de conversion nette de CDF 100.014 millions, enregistrée à l'actif du bilan dans le compte « Différence de conversion » en 2004 conformément à l'autorisation du Ministre des Finances par sa lettre N° 0676/CAB/MIN/FINANCES/2006 du 18 avril 2006. Cette rubrique n'a pas connu de variation à fin 2007.

Il est indiqué que le même traitement, à savoir, la tritisation soit appliqué aux pertes et différences de conversion nettes pour les exercices 2005 et 2006 dont les comptes ont été certifiés. De même, il importe de trouver un règlement définitif au sort à réserver à ces créances titrisées notamment en ce qui concerne, l'émission desdits titres et leur éventuelle rémunération.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

6.4.7. Chèques et ordre de paiement en M.E.

Ce compte enregistre les montants débiteurs en ME pris en suspens en attendant d'obtenir les précisions sur la nature des opérations en vue de leur imputation dans les comptes appropriés. Au 31/12/2007, ce compte accuse un solde de CDF 220 millions.

7. ENGAGEMENTS EN M.N.

Rubriques	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Billets en circulation	243 785	184 723	59 061
Dépôts en MN des Résidents	42 595	30 992	11 603
Dépôts en MN des non-Résidents	79	79	- 0
Reprise de liquidité	32 859	15 072	17 787
Total	319 317	230 866	88 451

7.1. Billets en circulation

	31/12/2007	31/12/2006
Billets en circulation	243.785	184.723

Le compte « Billets en circulation » représente le montant de la masse monétaire mise en circulation par la Banque Centrale en sa qualité d'Institution d'Emission. La variation de son solde par rapport à l'exercice précédent est de CDF millions 59.061 soit un accroissement de 32 %.

7.2. Dépôts en M.N. des résidents

7.2.1. Dépôts en monnaie nationale des établissements de crédit

COMPTE	31/12/2007	31/12/2006	Variation
<i>Dépôts en MN des Banques Agréées</i>	<i>38 680</i>	<i>18 199</i>	<i>20 481</i>
Comptes Courants des Banques Agréées	23 009	8 657	14 352
Comptes de Réserves Obligatoires	15 671	9 542	6 129
Dépôts des autres Institutions Financières	60	-	60
Dépôts des autres Institutions Financières	60	-	60
Total	38 740	18 199	20 541

Le poste « Banques agréées congolaises » comprend les dépôts disponibles et indisponibles des banques commerciales auprès de la Banque Centrale. Ce poste est en progression de 53 % par rapport à 2006 en rapport avec le volume des paiements de l'Etat vis-à-vis des opérateurs économiques et la révision à la hausse par la Banque Centrale du coefficient des réserves obligatoires passant de 2 % à 4 % au cours de l'exercice 2007.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

7.2.1.1. Autres dépôts en M.N. des résidents

Les mouvements ayant affecté ces comptes au cours de la période sous examen se résument comme suit :

COMPTE	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
<i>Dépôts en MN de l'Etat</i>			
Comptes du Trésor	2.656	988	1.668
Compte Général du Trésor	136	-	136
Compte Ordonateur Délégué	2.521	988	1.533
Comptes des Pouvoirs Publics	442	1.233	- 791
Comptes de Fonds de Contrepartie	46	10.419	- 10.373
Comptes des Fonds de Contrepartie Générale	26	0	26
Comptes des Fonds de Contrepartie PPTE	20	10.419	- 10.398
Comptes des Entités Admin Décentralisées	291	-	291
<i>Dépôts en MN des Entreprises Publiques & Semi-Publiques</i>	<i>417</i>	<i>151</i>	<i>266</i>
Comptes de Dépôts à vue des Eses Publiques & Semi-Publiques	417	151	266
<i>Dépôts en MN du Secteur Privé</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>0</i>
Dépôts en MN des Entreprises Privées	3	3	0
Dépôts en MN des Particuliers	0	-	0
Total	3.855	12.794	- 8.938

7.2.1.1.1. Dépôts en monnaie nationale de l'Etat

7.2.1.1.1.1. Les comptes du Trésor

Les comptes du Trésor Public comprennent essentiellement le Compte Général du Trésor (CGT) lequel s'est clôturé par un solde créditeur de CDF 135,50 millions contre un solde débiteur de CDF 64.381 millions en 2006 et le compte des Ordonnateurs délégués dont le solde est passé de CDF 988 millions en 2006 à CDF 2 521 millions en 2007.

7.2.1.1.1.2. Les comptes des Pouvoirs Publics

Ce poste regroupe les comptes des principaux services de l'Etat. Par rapport à 2006 il enregistre un recul de CDF 791 millions.

7.2.1.1.1.3. Les comptes de Fonds de Contrepartie

Les Fonds de contrepartie dont le solde est passé de CDF 10 419 millions en 2006 à CDF 46 millions au 31 décembre 2007 ont connu un recul de CDF 10.372 millions justifié globalement par l'absence d'alimentation à partir du deuxième trimestre de l'année 2007. En revanche, les ressources constituées avant cette période ont été utilisées au cours de l'année 2007.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>Variation</u>
Solde initial	10.419	54.094	- 43.675
Approvisionnements	7.546	1.330	6.215
Utilisations	17.918	45.006	- 27.088
Solde final	46	10.419	- 10.372

7.2.1.1.4. Les comptes des Entités Administratives Décentralisées

Ce poste enregistre les opérations des gouvernorats provinciaux et des mairies. Au 31 décembre 2007 il accuse un solde de CDF 291 millions contre un solde nul à la fin de l'exercice précédent.

7.2.1.1.2. Dépôts en MN des Entreprises Publiques & Semi-publiques

Les Entreprises Publiques et Semi-publiques ont vu leurs dépôts passer de CDF 151 millions en 2006 à CDF 417 millions.

7.2.1.1.3. Dépôts en MN du secteur privé

Ce poste a enregistré un faible accroissement de CDF 0,19 millions.

7.3. Dépôts en M.N. des non-résidents

COMPTES	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Dépôts en MN des Autres Institutions Financières NR			
FMI compte n° 1	0	-	0
FMI compte n° 2	0	0	-
Banque Mondiale/AIDA	62	62	-
Banque Mondiale/BIRD	17	17	0
Total	79	79	- 0

Aucune variation n'est enregistrée sur ce poste au cours de la période sous revue.

7.4. Reprises de liquidités

COMPTES	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Titres émis à intérêts post-comptés			
Billets de trésorerie à intérêts post-comptés	32.859	15.072	17.787
Total	32.859	15.072	17.787

Ce poste renseigne sur les engagements de la Banque Centrale découlant de la souscription par les banques commerciales aux billets de trésorerie émis dans le cadre de la politique monétaire.

Ce poste a connu un accroissement sensible de 118% soit CDF 17.787 millions par rapport à l'exercice précédent, reflétant le rôle accru de la Banque Centrale dans la régulation de la masse monétaire.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

8. ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES HORS DTS

Cette rubrique est ventilée comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Engagements à vue en ME envers les résidents	566	1 394	- 828
Lori en ME des pouvoirs publics	521	1 216	- 695
Lori en ME des Eses publiques et semi-pub	45	178	- 133
Engagements à vue en ME envers les Non-résidents	425	404	21
Lori en ME des autres institutions finan N-R	414	393	21
Lori en ME des organismes interna et autres N-R	11	11	-
Engagements à C/T en ME envers les Non-résidents	2 960	67 546	- 64 586
Provisions reçues crédocs chg couvert ord	615	313	302
Provisions reçues crédocs chge couvert prêts spéciaux	2 345	2 505	- 160
Utilisations de lignes de crédit en ME	-	64 728	- 64 728
Total	3 951	69 344	-65 393

8.1. Les engagements à vue en monnaies étrangères envers les Résidents

8.1.1. Lori en monnaies étrangères des pouvoirs publics

Au 31/12/2007, ce poste s'analyse comme suit :

		31/12/2007	30/12/2006	CDF 2007	CDF 2006
		(unité dev)	(unité dev)	(en million)	(en million)
RDC subvention 2005/AFD	Euro	700 250	700 250	511	465
Secrétariat National pour le renforcement de capacité (SENAREC)	Euro	-	3 537	-	2
Fonds de Roulement du Ministère de la Défense	USD	18 499	1 486 710	9	748
Ministère de l'environnement et conservation de la nature	Euro	1 268	1 268	1	1
Total				521	1 216

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

8.1.2. Lori en monnaies étrangères des entreprises publiques et semi-publiques

Ces engagements se ventilent de la manière suivante :

	<u>devise</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>	<u>CDF 2007</u>	<u>CDF 2006</u>
		<u>(unité dev)</u>	<u>(unité dev)</u>	<u>(en million)</u>	<u>(en million)</u>
Compagnie maritime du Congo	USD	1	1	0	0
Compagnie maritime du Congo	Euro	-	15	-	0
Société Nationale d'électricité	USD	19 868	348 568	10	176
Commissariat général à l'énergie atomique	USD	14	14	0	0
Société Nationale d'assurance	USD	667	667	0	0
RME provinces	USD	-	3 270	-	2
Société Nationale d'assurance	Euro	130	130	0	0
Micro finance DSIF	USD	68 536	-	34	0
Total				45	178

8.2. Engagements à vue en monnaies étrangères envers les Non-résidents

8.2.1. Lori en monnaies étrangères des Autres institutions financières Non-résidents

	<u>devise</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>	<u>CDF 2007</u>	<u>CDF 2006</u>
		<u>(unité dev)</u>	<u>(unité dev)</u>	<u>(en million)</u>	<u>(en million)</u>
Miga filiale Banque Mondiale	USD	365 716	365 716	184	184
Agence Française de développement	Euro	188 214	188 214	137	125
Paielement délégué FED	Euro	127 325	127 325	93	84
Total				414	393

8.2.2. Lori en monnaies étrangères des organismes internationaux et autres Non - résidents

	<u>devise</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>	<u>CDF 2007</u>	<u>CDF 2006</u>
		<u>(unité dev)</u>	<u>(unité dev)</u>	<u>(en million)</u>	<u>(en million)</u>
Société générale de surveillance	CHF	7 664	7 664	3	3
Chambre de compensation des Etats Afrique Centrale	XAF	74 205	74 205	0	0
Chambre de compensation des Etats Afrique Centrale	USD	1 352	1 352	1	1
Association des banques centrales caisse commune	USD	2 000	2 000	1	1
Ambassade de la République pop de chine Complexe sucrière Lotokila	USD	10 965	10 965	6	6
Total				11	11

L'évolution observée sur les comptes Lori se justifie essentiellement par les opérations suivantes :

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

En augmentation

- versement de USD 288.144 à la Direction de la Supervision des Intermédiaires financiers par les bailleurs de fonds pour le financement du plan d'actions de micro finance.

En diminution

- paiement des prestations de service dans le cadre de l'inventaire des systèmes financiers décentralisés USD 219.608 ;
- transfert de Euro 3.537,40 d'ordre du Secrétariat National pour le renforcement des capacités en faveur de la Banque Africaine de Développement ;
- paiements de Usd 328.700,00 ordonnés par la Société Nationale d'électricité (achats des transformateurs, tourets ...) ;
- divers paiements d'un import de USD 1.468.211,10 pour compte du Ministère de la défense.

8.2.3. Engagements à court terme en monnaies étrangères envers les Non-résidents

8.2.3.1. Engagements à court terme en monnaies étrangères

Cette rubrique est ventilée comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Prov. Reçues crédocs à change couvert	615	313	302
Prov. Reçues crédocs à change couvert prêts spec	2 345	2 505	-160
Utilisation des lignes de crédits en ME	0	64 728	-64 728

- les provisions reçues pour crédits documentaires à change couvert représentent l'engagement de payer en devises à l'échéance les crédits documentaires pour lesquels les clients ont versé la provision en monnaie Nationale. A fin 2007, ces engagements s'élèvent à CDF 615 millions soit USD 1.222.440.
- le poste « Provisions reçues crédits documentaires à change couvert prêts spéciaux » de CDF 2.345 millions est relatif aux prêts d'Etat à Etat consentis par le Royaume de Belgique en faveur des entreprises congolaises entre 1984 et 1988 pour la couverture de leurs opérations des crédits documentaires.

Au 31 décembre 2007, les différents soldes s'analysent comme suit :

	<u>Devise</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>	<u>CDF 2007</u>	<u>CDF 2006</u>
		<u>(unité dev)</u>	<u>(unité dev)</u>	<u>(en millions)</u>	<u>(en millions)</u>
Gécamine P.10	Euro	15 022	15 022	11	10
Réhabilitation Kilo Moto P.11	Euro	19 799	19 799	14	13
ONATRA	Euro	2 230	2 230	2	1
SNCC P.15	Euro	525 520	525 520	384	349
SNEL P,15	Euro	515 726	1 079 003	376	716
Projet LIKASI	Euro	13 827	13 827	10	9
OCPT P.1 5	Euro	2 107 095	2 107 095	1 538	1 398
REGIDESO	Euro	13 831	13 831	10	9
Total	Euro	3 213 050	3 776 327	2 345	2 505

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

La diminution des provisions reçues pour les crédits documentaires à change couverts prêts spéciaux en 2007 est consécutive aux paiements des factures commerciales sur les crédits documentaires de la Société Nationale d'Electricité.

- le poste Utilisation des lignes de crédit en monnaies étrangères enregistre l'utilisation des lignes de crédits obtenues des correspondants étrangers.

Il est décomposé en :

- Engagements vis à vis de la Banque Nationale de Belgique
- Avances consolidées de la Fortis Bank

Ventilation de l'utilisation des lignes de crédit en monnaies étrangères

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Engagement BNB Bruxelles	0	62.842	- 62.842
Fortis Bank Avance consolidée	0	1.886	- 1.886

A la clôture de l'exercice 2007, cette rubrique affiche un solde nul justifié par les faits suivants :

- a) En exécution du protocole d'amendement à l'accord de paiement du 14 juin 1972 signé le 23 octobre 2006 entre le gouvernement du Royaume de Belgique et celui de la République Démocratique Congo, la Banque Nationale de Belgique a procédé le 2 avril 2007 à l'annulation en ses livres de cet engagement de CDF 63.160 millions (Euro 94,7 millions).
- b) Au cours de l'année 2007, la Banque Centrale du Congo a procédé au paiement de CDF 1.886 millions (USD 3,7 millions) au titre des intérêts débiteurs et de remboursement du principal des Avances consolidées.

9. ENGAGEMENTS EN DTS

Sont repris sous cette rubrique :

- a) les engagements en DTS de la Banque Centrale du Congo vis-à-vis du Fonds Monétaire International ;
- b) les engagements en DTS envers les autres institutions financières non-résidents constitués des arriérés de paiements dus aux banques centrales partenaires dans le cadre des accords de paiement (Chambre de Compensation des Etats d'Afrique Centrale et Communauté Economique des Pays des Grands lacs).

Au 31 décembre 2007, les engagements en DTS s'analysent comme suit :

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

	31/12/2007 (en DTS)	31/12/2006 (en DTS)	CDF 2007 (en millions)	CDF 2006 (en millions)
Engagements en DTS envers le FMI				
Allocations cumulatives nettes	86 309 000	86 309 000	68 023	65 472
Prêt Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Crois.	511 466 666	553 466 666	403 102	419 845
Engagements en DTS autres Institutions NR				
BEAC	15 184 070	20 403 594	11 967	15 478
RWANDA	908 973	908 973	716	690
BURUNDI	2 950 523	2 950 523	2 325	2 238
Total			486 133	503 722

9.1. Engagements en DTS envers le Fonds Monétaire International

Les engagements en DTS envers le Fonds Monétaire International sont constitués :

- des allocations cumulatives nettes en DTS ; c'est la contrepartie des allocations en DTS dont la République Démocratique du Congo a bénéficié auprès du Fonds Monétaire International. Cet engagement, à durée indéterminée, s'élève à DTS 86.309.000 ;
- du prêt « Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance » (FRPC) ; en décembre 2007, la République Démocratique du Congo a procédé au remboursement du principal du prêt FRPC soit DTS 42.000.000. Pour rappel, le principal est remboursable en dix versements semestriels égaux qui commencent après une période de grâce de cinq années après le décaissement initial. Au 31 décembre 2007, cet engagement s'élève à DTS 511.466.666.

9.2. Engagements en DTS envers les autres institutions financières non-résidentes

9.2.1. Engagement en DTS vis à vis de la Banque des Etats d'Afrique Centrale

L'engagement en DTS vis-à-vis de la Banque des Etats d'Afrique Centrale concerne des arriérés de paiements (principal et intérêts) de DTS 36.668.061 issus des soldes des compensations des opérations d'importation et d'exportation des entreprises des Etats de l'Afrique Centrale dus par la Banque Centrale du Congo à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Ces arriérés ont fait l'objet d'un protocole d'accord signé en janvier 2001 et produit des intérêts intercalaires au taux de 4,25% l'an. L'échéancier de remboursement qui a été convenu entre les deux banques centrales couvre la période de janvier 2004 à décembre 2009.

9.2.2. Engagement envers la Banque Nationale du Rwanda

L'engagement envers la Banque Nationale du Rwanda concerne les arriérés des paiements de l'équivalent de DTS 908.973 (principal et intérêts capitalisés) issus des soldes des compensations des opérations d'importation et d'exportation des entreprises de la Communauté Economique des Pays de Grands lacs.

9.2.3. Engagement envers la Banque de la République du Burundi

L'engagement envers la Banque de la République du Burundi est relatif aux arriérés des paiements de l'équivalent de DTS 2.950.523 (principal et intérêts) issus des soldes des compensations des opérations d'importation et d'exportation des entreprises de la Communauté Economique des Pays de Grands lacs dus par la Banque Centrale du Congo à la Banque de la République du Burundi.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

10. AUTRES PASSIFS

Ce chapitre enregistre les engagements de la banque vis-à-vis des tiers et les autres passifs divers.

RUBRIQUES	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Engagements divers	8 181	7 461	719
Régularisations et suspens	2 912	7 650	- 4 738
Autres passifs divers	947	1 372	- 425
TOTAL	12 039	16 483	- 4 444

10.1. Engagements divers

COMPTE	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION
Engagements divers en MN			
<u>Envers le personnel</u>	227	533	- 307
Rémunérations du Personnel	15	-	15
Rentes dues au personnel passif	1	-	1
Avantages sociaux dus au Personnel	211	533	- 322
<u>Envers le personnel (C/T)</u>	62	112	- 50
Cautionnements du personnel	62	112	- 50
<u>Envers les banques agréées</u>	341	314	27
Intérêts sur BTR	325	313	12
Commissions sur BTR	16	1	15
<u>Envers l'Etat</u>	347	99	249
Impôts directs	347	98	249
Impôts /chiffres d'affaires (ICA)	-	0	- 0
<u>Envers les entreprises publiques et semi-publiques</u>	125	17	108
INSS Quote-part patronale	57	-	57
INSS Quote-part personnel	1	17	- 16
INPP	67	-	67
<u>Envers les entreprises privées</u>	322	-	322
Fournisseurs ordinaires/entreprises privées MN	322	-	322
<u>Envers les particuliers</u>	2	2	-
Garanties à MT en MN reçues des Particuliers	2	2	-
sous-total	1 426	1 077	349
Engagements divers en ME			
Fournisseurs ordinaires/entreprises privées ME	103	-	103
Cautionnements à LT en ME reçus des Eses privées	1 136	1 126	10
Fournisseurs ordinaires/Autres non-résidents en ME	5 515	5 258	257
sous-total	6 755	6 384	370
TOTAL	8 180	7 461	719

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

10.1.1. Engagements divers en M.N.

10.1.1.1. Engagements divers à vue en MN envers le personnel

Cette rubrique a totalisé CDF 227 millions au 31 décembre 2007 contre CDF 533 millions au 31 décembre 2006, soit un recul de CDF 307 millions se rapportant essentiellement à la réduction des arriérés sur avantages sociaux dus au personnel.

10.1.1.2. Engagements divers à CT en MN envers le personnel

Les cautionnements du personnel commis à la manipulation des espèces ont totalisé CDF 62 millions au 31 décembre 2007 contre CDF 112 millions à la clôture de 2006, soit un recul de CDF 50 millions.

10.1.1.3. Engagements divers à CT en MN envers les banques agréées

D'une année à l'autre, ces engagements, constitués des intérêts et commissions à payer sur l'encours des BTR au 31 décembre, ont connu un accroissement de CDF 27 millions induit par l'augmentation du volume des souscriptions sur la même période.

10.1.1.4. Engagements divers à CT en MN envers l'Etat

Ces engagements relatifs à l'impôt sur la rémunération sont passés de CDF 99 millions à fin 2006 à CDF 347 millions à fin 2007, soit une augmentation de CDF 249 millions.

10.1.1.5. Engagements divers à CT en MN envers les entreprises publiques et semi-publiques

De CDF 17 millions à fin 2006 à CDF 125 millions à fin 2007, ces engagements dus à l'INSS et à l'INPP se sont accrus de CDF 108 millions.

10.1.1.6. Engagements divers à CT en MN envers les entreprises privées

Il s'agit des dettes envers les fournisseurs des biens et /ou services. Au 31 décembre 2007 ces engagements se situent à CDF 322 millions.

10.1.1.7. Engagements divers en monnaies étrangères

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Engagements divers en ME			-
Fournisseurs ordinaires/entreprises privées ME	103	-	103
Cautionnements à LT en ME reçus des Eses privées	1 136	1 126	10
Fournisseurs ordinaires/Autres non-résidents en ME	5 515	5 258	257
<i>Sous-total</i>	6 755	6 384	370

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

10.1.1.8. Fournisseurs ordinaires/entreprises privées en ME

Le solde du compte fournisseurs en monnaies étrangères se ventile comme suit :

INTITULE	SOLDE	
	Débit	Crédit
ARJO WIGGINS	8	-
WAGENIA NPCM	-	0
SNB PAPIERS	2	-
ELCOSTEP s.p.r.l.	-	113
	9	113
	103	

10.1.1.9. Cautionnement a l/t en ME reçu des entreprises privées

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Cautionnements à L/T en ME reçues des entreprises privées	1.136	1.126	10

La ventilation des cautionnements à long terme en monnaies étrangères reçues du secteur privé en USD se présente de la manière suivante :

	31/12/2007 (en devise)	31/12/2006 (en devise)	CDF 2007 (en millions)	CDF 2006 (en millions)
Cautions en USD reçues des comptoirs d'or et diamant (USD)	2 079 950	2 079 950	1 046	1 047
Cautions bureaux de change et messagerie financière (USD)	178 779	152 879	90	79
Total	2 258 729	2 232 829	1 136	1 126

L'évolution positive du poste « cautions des bureaux de change et messageries financières » se justifie par les versements effectués par les bureaux de change et les messageries financières au cours de l'année 2007.

10.1.1.10. FOURNISSEURS ORDINAIRES AUTRES NON-RESIDENTS

Le solde du compte fournisseurs en monnaies étrangères se présente comme suit :

INTITULE	SOLDE	
	DEBIT	CREDIT
MAISON HANROT SA	3,62	
GIESECKE & DEVRIENT		5.518,92
		5.515,29

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

10.2. Régularisations et suspens

Les régularisations et suspens du passif ont baissé au 31 décembre 2007 de CDF 4.738 millions soit 61.39 % suite aux régularisations faites dans les différents comptes ci-après au courant de l'année 2007.

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Intérêt à payer sur les opérations bancaires	404	443	- 38
<u>Créditeurs divers</u>	1 492	1 701	- 209
Sommes exigibles en MN après encaissement	-	-	-
Virements bancaires retournés	8	-	8
Sommes à transférer ordonnées par les banques	-	90	- 90
Suspens créditeurs Etat	20	32	- 12
Opérations créditrices en attente	53	496	- 443
Sommes mises à disposition en MN	1 411	1 083	328
<u>Comptes de liaison</u>	-	2 550	- 2 550
Compte de liaison des mises à disposition	-	1 779	- 1 779
Comptes de liaison non soldés de produit d'exploitation BCC	-	195	- 195
Compte de liaison des recettes du Trésor Public	-	8	- 8
Compte de liaison rémunération et avantages sociaux dus au personnel	-	281	- 281
Compte de liaison transfert ME/clients de passage	-	288	- 288
<u>Comptes passerelles</u>	1 015	2 956	- 1 941
Encaissement /paiement BCC à régulariser	1 015	-	1 015
Correspondant hors-siège	-	2 956	- 2 956
Total	2 912	7 650	- 4 738

10.2.1. Régularisation

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Intérêt à payer sur les opérations bancaires	404	443	- 38
Total	404	443	- 38

10.2.1.1. Intérêts à payer sur les opérations bancaires

Les intérêts à payer sur les opérations bancaires enregistrent les charges nées au courant de l'exercice comptable mais dont le paiement s'effectuera à l'exercice comptable suivant. Le solde de CDF 404 millions à fin décembre 2007 équivalant à DTS 513.147 représente les commissions et intérêts sur les allocations cumulatives courus et non échus des mois de novembre et décembre exigibles en 2008.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

10.2.2. Comptes d'attente créditeurs

10.2.2.1. Comptes créditeurs divers

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Comptes créditeurs divers	1.493	1.701	-208
Suspens créditeurs Etat	20	32	-12
Sommes exigibles en MN après encaissement	-	-	-
Virements bancaires retournés	8	-	8
Encaissement /paiement BCC à régulariser	1.015	-	1.015
Sommes à transférer ordonnées par les banques	-	90	- 90
Sommes mises à disposition en MN	1.411	1.083	328
Opérations créditrices en attente	53	496	- 443
Correspondant hors siège	-	2.956	- 2.956

10.2.2.1.1. Suspens créditeurs Etat

Le solde de CDF 20 millions représente les crédits en provenance du Trésor en attente des précisions sur la répartition du montant aux organes bénéficiaires.

10.2.2.2. Virements bancaires retournés

Le solde de CDF 8 millions au 31/12/2007 représente les paiements effectués au profit des bénéficiaires dont les comptes sont ouverts dans les livres des banques commerciales et qui ont été retournés pour des raisons de complément d'informations.

10.2.2.3. Sommes mises à disposition en M.N.

Le solde de CDF 1.411 millions au 31 décembre 2007 représente les différents crédits des tiers en attente de retrait dans les différentes Entités de la Banque Centrale du Congo. Il y a lieu de noter que le montant de CDF 1 083 millions en 2006 renferme également le solde du compte de liaison « Transfert en monnaie nationale » (CDF 546 millions).

10.2.2.4. Opérations créditrices en attente

Le solde de CDF 53 millions est constitué principalement de la contre valeur en franc congolais des différents transferts en devises opérés pour compte des tiers (entreprises publiques et privées) en attente de régularisation.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

10.2.2.5. Comptes de liaison et comptes passerelles

10.2.2.5.1. Comptes de liaison

Ce poste est constitué de :

	31/12/2007	31/12/2006
Comptes de liaison Produits d'exploitation BCC	0	194
Compte de liaison Rémunération à payer Pers. Entités Prov.	0	281
Comptes de liaison Transfert Monnaies Etrangères	0	288
Comptes de liaison mise à disposition Trésor Public	0	1 779
Comptes de liaison recettes Trésor public	0	8
	0	2 550

Les suspens logés dans les comptes de liaison ont été apurés au 31 décembre 2007 par la régularisation des opérations suivant les documents justificatifs.

10.2.2.5.2. Comptes passerelles

Encaissements/paiements BCC à régulariser

Ce compte assure la passerelle pour les opérations tant de paiement que d'encaissement entre la BCC entreprise et la BCC banque.

Le solde de CDF 1.015 millions au 31 décembre 2007 représente essentiellement les paiements en attente d'exécution.

10.3. Autres passifs divers

COMPTE	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Autres passifs divers			
Recouvrement des banques en liquidation	218	218	-
Chèques à payer en MN	-	381	- 381
Comptes Lori en ME des Banques en liquidation ⁽¹⁾	662	648	14
Subventions d'équipement	67	124	- 58
TOTAL	947	1 372	- 425

¹Les autres passifs divers ont enregistré une baisse sensible de CDF 425 millions consécutive à la régression observée sur toutes les rubriques de ce poste à l'exception de celui se rapportant au recouvrement des banques en liquidation.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

10.3.1. Recouvrement des banques en liquidation

Le solde de CDF 218 millions provient du produit réalisé par les banques en liquidation dans le cadre des opérations de liquidation. Le solde est resté le même qu'au 31 décembre 2006.

10.3.1.1. Compte lori en ME des banques en liquidation

Ce compte enregistre la contre valeur des avoirs à vue en monnaies étrangères des banques en liquidation. Le solde de CDF 662 millions se ventile comme suit :

	devise	31/12/2007	31/12/2006	CDF 2007	CDF 2006
		(unité dev)	(unité dev)	(en millions)	(en millions)
Banque du Commerce Extérieur	USD	517 798	517 798	260	261
Banque du Commerce Extérieur	Euro	8 955	8 955	7	6
Nouvelle Banque de Kinshasa en liquidation	USD	590 381	571 594	297	288
Nouvelle Banque de Kinshasa en liquidation	Euro	57 031	57 031	42	38
Banque de Crédit Agricole en liquidation	USD	106 372	106 372	54	54
Cobac en liquidation	USD	5 323	5 323	3	3
Total				662	648

10.3.1.2. Subvention d'équipement d'Etat

Ce compte enregistre la valeur des subsides accordés à la Banque par l'Etat en vue d'acquiescer ou de créer des immobilisations, et qui ne sont pas rapportés au résultat. Le solde de CDF 67 millions représente le montant des subventions reçues qui s'élevaient à CDF 124 millions au début de l'exercice 2007 et amortis de CDF 58 millions au cours du même exercice.

11. PROVISIONS POUR CHARGES ET PERTES

COMPTE	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Provision pour amendes et pénalités	1.899	1395	504
Provision pour indemnités de fin de carrière	680	405	275
Total	2.578	1800	778

La provision pour départ à la retraite a été calculée sur base de l'ancienneté des agents programmés à la retraite dans un plan à court terme d'une année, tandis que celle relative aux procès judiciaires en cours sur base des procès déjà coulés en force de chose jugée émane de la sous Direction Juridique.

En 2006, le montant de CDF 1 800 millions intègre la provision pour fonds de pension au personnel de CDF 25 millions.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

12. FONDS PROPRES

	31/12/2007	31/12/006	Variation
Capital	-	0	-
Réserve spéciale	43	43	-
Plus-values de réévaluation sur immobilisations	60.806	57.444	3.362
Total	60.849	57.487	3.362

12.1. Capital

Le capital de la Banque Centrale du Congo est inchangé. Il est de CDF 60. La Banque est actuellement à la recherche des voies et moyens pour refléter une image améliorée de son capital.

12.2. Réserve spéciale

La réserve spéciale est restée la même au 31 décembre 2007 par rapport à l'année précédente.

12.3. Plus-values de réévaluation sur immobilisation

Ce poste comprend les plus-values de réévaluation des immobilisations corporelles et incorporelles. Le solde de ce compte est passé de CDF 57.444 millions à CDF 60.806 millions, soit un accroissement de CDF 3.362 millions représentant la plus-value de réévaluation dégagée en 2007.

13. RESULTAT DE L'EXERCICE

Au 31 décembre 2007, le compte d'exploitation s'est soldé par un résultat positif de CDF 32.026 millions contre un déficit de CDF 23.506 millions en 2006.

Le profit réalisé en 2007 s'explique principalement par l'annulation de la créance de Euro 94.7 millions du Royaume de Belgique sur la République Démocratique du Congo, ainsi que de la plus-value de CDF 5 945 millions réalisée sur cession des immobilisations de la BCC.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

14. COMPTES HORS-BILAN

Les comptes hors bilan sont subdivisés en deux grands postes, à savoir :

- les comptes d'engagements ;
- les comptes sur les billets et monnaies tenus désormais en hors bilan.

COMPTE	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Engagements donnés	444	12.854	- 12.410
Autres engagements internes MN	137.940	179.402	- 41.462
Engagements reçus	43.927	15.294	28.633
Billets et Monnaies	370.428	198.146	172.282
Total	552.739	405.697	147.042

14.1. Comptes d'engagements

Ces comptes d'engagements s'analysent comme suit :

14.1.1. Les engagements internes

Ils sont essentiellement constitués du stock des BTR et s'analysent comme suit :

COMPTE	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Spécimens, billets et Pièces en MN	0	0	- 0
Pièces et Monnaie Commémorative	0	0	0
Dépôts billets pour collectionneur	30	30	0
Dépôts pièces pour collectionneur	-	0	- 0
Dépôts Billets démonétisés	-	0	- 0
Dépôts BTR	137.910	179.373	- 41.463
Coupons en ME	0	0	- 0
Total	137.940	179.403	- 41.462

Au 31 décembre 2007, les engagements internes sont constitués essentiellement par les dépôts des billets de trésorerie pour CDF 137 910 millions et CDF 30 millions pour les autres postes. Par rapport à l'exercice 2006, il a été procédé à un regroupement des comptes BTR et à la suppression de certains comptes inactifs.

Le stock des BTR à fin 2007 se présente comme suit :

	Maturités	Solde
SIEGE	BTR 7 jours	1.900
	BTR 14 jours	11.350
	BTR 28 jours	111.160
	<u>Sous total</u>	<u>124.410</u>
PROVINCES	BTR 7 jours	3.455
	BTR 14 jours	3.700
	BTR 28 jours	6.345
	<u>Sous total</u>	<u>13.500</u>
TOTAL	137.910	

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

14.1.2. Les engagements donnés

Ces engagements se ventilent comme suit :

COMPTE	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Dépôts Fonds de Placements Réserves Indisponibles	-	18	- 18
Dépôts reçus Timbres Fiscaux	-	3	- 3
Certificats de dépôts	-	12.408	- 12.408
Dépôts colis fermés	-	-	-
Dépôts colis en Numéraires	444	425	19
Total	444	12.854	- 12.410

Au 31 décembre 2007, ils concernent exclusivement les dépôts en numéraire étant donné l'incinération des certificats de dépôts et timbres fiscaux qui constituaient l'essentiel de ces engagements en 2006.

14.1.3. Les engagements reçus

Ceux-ci s'analysent de la manière suivante :

COMPTE	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Effets en MN	3 296	4 438	- 1 142
Effets en MN Régions	-	-	-
Débours Spécial à Récupérer	-	-	-
Dépôts BTR détenus par les banques agréées	40 631	10 856	29 775
Total	43 927	15 294	28 633

Les engagements reçus à fin 2007 sont constitués par les stocks des billets de trésorerie détenus par les banques commerciales, soit CDF 40 631 millions et par les effets déposés en nantissement par les banques agréées en couvertures de leurs opérations de refinancement auprès de la Banque Centrale, soit CDF 3 296 millions.

Stock des BTR dans les banques agréées au 31/12/2007

	Maturités	Solde	31/12/2006	Variation
SIEGE	BTR 7 jours	7.053	3.798	3.255
	BTR 14 jours	22.231	1.127	21.105
	BTR 28 jours	10.901	5.932	4.969
	<u>Sous-total</u>	<u>40.184</u>	<u>10.856</u>	<u>29.328</u>
PROVINCES	BTR 7 jours	168	-	168
	BTR 14 jours	4	-	4
	BTR 28 jours	275	-	275
	<u>Sous-total</u>	<u>447</u>	<u>-</u>	<u>447</u>
TOTAL		40.631	10.856	29.775

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

Les détails des effets en nantissement au 31 décembre 2007, se présentent comme suit :

BANQUE	SOUSCRIPTEURS	ECHEANCE	MONTANTS EN \$	C/V EN CDF
BCDC	SOCIETE LEDYA	21/06/2006		51 500 000
BCDC	GLOBAL BROAD	12/04/2007	750 000	371 599 275
BCDC	CONGO STORE	27/03/2007	150 000	74 319 855
BCDC	SOCIETE LEDYA	13/02/2007	500 000	247 732 850
BCDC	SCP	31/12/2007	2 000 000	990 931 400
Banque Congolaise	SOCIETE LEDYA	16/04/2007	46 686	23 131 128
Banque Congolaise	SOCIETE LEDYA	16/04/2007	46 124	22 852 736
Banque Congolaise	SOCIETE LEDYA	16/04/2007	45 526	22 556 388
STANBIC	BRALIMA	14/05/2007	3 000 000	1 491 374 100
TOTAL				3 295 997 733

14.2. Billets & monnaies

Le poste des billets & monnaies retrace la situation des numéraires en monnaie nationale partant de l'émission, des envois de fonds, des encaisses, des mouvements en entrée et en sortie jusqu'à la destruction. Il comprend ainsi les comptes de trésorerie ci-après :

Intitulé du compte	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Billets de banque créés	- 280 528	- 199 107	- 81 421
Billets de banque détruits	13 761	6 544	7 217
Retr/Versements	243 785	181 915	61 870
TOTAL	- 22 983	- 10 648	- 12 335

14.2.1. Billets de banque créés

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Billets de banque créés	280.528	199.107	81.421

Par rapport à l'exercice 2006, il se dégage un accroissement des émissions de CDF 81.421 millions, soit une augmentation de 41%.

La variation des émissions par coupures sur les deux périodes se présente comme ci-dessous :

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

Coupores émises	2007	%	2006	%	Variation
<i>500 CDF</i>	149.677	53	82.767	42	66.910
<i>200 CDF</i>	40.096	14	32.096	16	8.000
<i>100 CDF</i>	62.515	22	58.039	29	4.476
<i>50 CDF</i>	17.591	6	16.251	8	1.340
<i>20 CDF</i>	7.680	3	7.267	4	413
<i>10 CDF</i>	2.152	1	1.870	1	282
<i>5 CDF</i>	531	0	531	0	-
<i>1 CDF</i>	101	0	101	0	-
<i>50 CC</i>	122	0	122	0	0
<i>20 CC</i>	38	0	38	0	-
<i>10 CC</i>	19	0	19	0	0
<i>5 CC</i>	8	0	8	0	-
<i>1 CC</i>	0	0	-	-	0
Total Emissions	280.528	100	199.109	100	81.419

Cette augmentation est due à l'émission des coupures de 500 FC pour une valeur de CDF 66.910 millions, 200 FC pour une valeur de CDF 8.000 millions, 100 FC pour une valeur de CDF 4.476 millions, 50 FC pour une valeur de CDF 1.340 millions, 20 FC pour une valeur de CDF 413 millions et 10 FC pour une valeur de CDF 282 millions.

14.2.2. Billets de banque détruits

	2007	2006	Variation
Billets détruits	13.761	6.544	7.217

L'accroissement considérable des billets détruits par rapport à l'exercice précédent s'explique par le souci de l'autorité monétaire d'améliorer la qualité de la circulation fiduciaire par la destruction massive des billets impropres à la circulation.

L'évolution des destructions des billets de banque par coupure à fin 2007 se présente de la manière suivante :

Coupores détruites	2007	%	2006	%	Variation
<i>500 CDF</i>	1 327	10	34	1	1 293
<i>200 CDF</i>	179	1	13	0	166
<i>100 CDF</i>	5 190	38	1 063	16	4 127
<i>50 CDF</i>	2 058	15	793	12	1 266
<i>20 CDF</i>	3 951	29	3 629	55	321
<i>10 CDF</i>	717	5	682	10	35
<i>5 CDF</i>	168	1	160	2	8
<i>1 CDF</i>	59	0	59	1	0
<i>50 CC</i>	73	1	73	1	0
<i>20 CC</i>	23	0	23	0	0
<i>10 CC</i>	11	0	11	0	0
<i>5 CC</i>	5	0	5	0	0
<i>1 CC</i>	0	0	0	0	0
Total Destructions	13 761	100	6 544	100	7 217

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

14.2.3. Retraits/Versements

Ces comptes qui constituent le reflet des billets en circulation résument les mouvements en

	<u>2007</u>
Retr/Versement bil.bques agr	- 83.385
Retr/Versement Billets Etat	104.865
Retr/Versement Billets BCC	- 6.515
Retr/Versement.Bil autr.tiers	51.143
Retr/ver Migration juin 07	177.677
TOTAL	243.785

paiement et en encaissement par contrepartie. Il sied de relever que ce suivi n'ayant été instauré qu'avec l'adoption du nouveau plan comptable au 04 Juin 2007, le volume des billets en circulation à la migration ne pouvait être ventilé par contrepartie.

14.2.4. Encaisses en M.N.

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>Variation</u>
Encaisses	22.983	9.941	13.042

Sur les deux périodes, les encaisses en M.N. ont enregistré une variation de CDF 15.868 millions, soit un accroissement de 223 % par rapport au niveau initial. Elles se détaillent comme suit par exercice :

<i>Intitulé du compte</i>	<u>2007</u>
Caisse principale	21 287
Compte liaison:Envoi fonds MN	0
Encaisse à détruire	1 696
TOTAL	22 983

<i>Intitulé du compte</i>	<u>2006</u>
Trésorerie Propre Numéraire	40
Caisse Principale Kinshasa	157
Fonds reçus et non comptés	414
Fonds reçus et non comptés provinces	309
Service Trésorerie BIC	114
Encaisse des Succursales et Agences	4 726
Service Trésorerie BIC Provinces	1 355
Encaisse Bureau de Change kin	0
Caisse Siège BCC	0
Encaisse billets pour collection valides	15
Billets à émettre	2 811
Envoi de fonds MN	707
TOTAL	10 648

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

Le montant total des encaisses valides en M.N. renseigné dans le Rapport à fin 2006 s'élevait à CDF millions 7.230. Ce chiffre, cependant, est révisé dans le présent rapport compte tenu de la nouvelle présentation des états comptables de la BCC qui reclasse les caisses auxiliaires dans les « Billets en circulation », les billets pour collectionneurs invalides dans les « Autres engagements internes » ainsi que les billets à émettre dans la caisse principale.

L'encaisse globale de la BCC à fin 2007 ventilée par coupures et par entité se présente comme suit :

a) SITUATION DES ENCAISSES GLOBALES PAR COUPURES

	<i>Valides</i>	<i>Mutilés</i>	<i>Total</i>
<i>CDF500</i>	11.200	0	11.200
<i>CDF200</i>	1.947	0	1.947
<i>CDF100</i>	5.868	0	5.868
<i>CDF50</i>	2.774	0	2.774
<i>CDF20</i>	990	0	990
<i>CDF10</i>	202	0	202
<i>CDF5</i>	2	0	2
<i>CDF1</i>	0	0	0
<i>CDF02</i>	0	0	0
<i>CDF01</i>	0	0	0
<i>CDF005</i>	0	0	0
<i>CDF001</i>	0	0	0
Total	22.983	0	22.983

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

b) SITUATION DES ENCAISSES GLOBALES PAR ENTITE

Entités	NAVISON	CERTIFICATION	ECART
AGENCE DE TRANSIT	-		-
Bandundu	420 444 605,00	420 444 605,00	-
Beni	502 259 300,00	502 259 300,00	-
Boende	164 130 670,00	164 130 670,00	-
Boma	760 602 594,72	760 602 594,72	-
Bukavu	535 430 407,33	535 430 407,33	-
Bumba	860 825 081,45	860 825 081,45	-
Bunia	582 055 386,61	582 055 386,61	-
Butembo	869 514 798,77	869 514 798,77	-
Gbadolite	61 511 860,00	61 511 860,00	-
Gemena	229 773 260,00	229 773 260,00	-
Goma	670 227 057,85	670 227 057,85	-
Ilebo	98 734 520,00	98 734 520,00	-
Inongo	90 853 670,00	90 853 670,00	-
Isiro	344 076 245,00	344 076 245,00	-
Kabinda	68 806 489,00	68 806 489,00	-
kalemie	506 386 910,00	506 386 910,00	-
Kamina	283 940 460,62	283 940 460,62	-
Kananga	1 133 468 489,81	1 133 468 489,81	-
Kasumbalesa	37 334 450,00	37 334 450,00	-
Kikwit	889 324 637,07	889 324 637,07	-
Kindu	793 144 480,00	793 144 480,00	-
KINSHASA	2 999 094 061,91	2 999 094 061,91	-
Kisangani	2 686 963 652,62	2 686 963 652,62	-
Kolwezi	334 537 932,11	334 537 932,11	-
Kongolo	233 285 800,00	233 285 800,00	-
Likasi	253 353 931,83	253 353 931,83	-
Lodja	426 189 093,47	426 189 093,47	-
Lubumbashi	691 499 095,74	691 499 095,74	-
Matadi	1 126 826 238,06	1 126 826 238,06	-
Mbandaka	1 758 580 871,84	1 758 580 871,84	-
Mbanza Ngungu	9 453 133,25	9 453 133,25	-
Mbuji-Mayi	1 805 419 757,72	1 805 419 757,72	-
Muanda	56 993 055,36	56 993 055,36	-
Mwene-Ditu	83 809 980,00	83 809 980,00	-
Tshikapa	379 385 460,50	379 385 460,50	-
Uvira	157 006 159,00	157 006 159,00	-
Zongo	77 634 697,00	77 634 697,00	-
Total	22 982 878 293,64	22 982 878 293,64	-

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

15. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT

L'exercice 2007 s'est clôturé avec un résultat positif de CDF 32.026 millions contre un résultat négatif de CDF 23.505 millions en 2006. Par rapport à l'exercice 2006, le résultat courant d'exploitation s'est détérioré de CDF 17.819 millions, passant de -CDF 19.909 millions à -CDF 37.728 millions à fin 2007.

En revanche, le résultat exceptionnel et hors exploitation s'est amélioré de CDF 73.385 millions, passant de -CDF 3.595 millions à CDF 69.790 millions. L'amélioration de ce résultat, qui a influé positivement sur le résultat de la période à affecter, est expliquée par la prise en recette de CDF 63.160 millions représentant l'annulation de la créance du Royaume de Belgique sur la République Démocratique du Congo et par la plus-value de CDF 5.945 millions réalisée sur la cession des immeubles.

Le résultat de l'exercice 2007, présenté dans le tableau ci-dessus, s'est formé de la manière expliquée dans les lignes qui suivent :

15.1. MARGE D'EXPLOITATION MONETAIRE : -CDF 14.504 Millions

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION MONETAIRE (1)	3.002	4.051	-1.049
Opérations des marchés et d'avances	1.258	1.969	-711
Produits d'intérêt sur facilités permanentes	508	96	412
Produits des commissions de notifications/lignes sur facilités permanentes	116	0	116
Produits d'intérêts sur prêts à court terme	634	1.873	-1239
Profits réalisés sur les opérations de change	1.744	2.082	-338
Profits de change réalisés	1.744	2.082	-338
CHARGES D'EXPLOITATION MONETAIRE (2)	17.506	8.778	8.728
Opérations des marchés et d'avances			
Charges d'intérêts et commissions sur titres émis à intérêts précomptés	5.910	4.925	985
Pertes réalisées sur les opérations de change			
Pertes de change réalisées	72	762	-690
Charges relatives aux signes monétaires	11.524	3.091	8.433
MARGE D'EXPLOITATION MONETAIRE (3)=(1)-(2)	-14.504	-4.727	-9.777

Cette rubrique enregistre, en fin d'exercice comptable, les éléments permettant de déterminer la marge relative aux opérations monétaires. Elle est la différence entre les produits et les charges d'exploitation monétaire.

Comparée à l'exercice 2006, la marge d'exploitation monétaire s'est détériorée de CDF 9.777 millions, passant de -CDF 4.727 millions en 2006 à -CDF 14.504 millions à fin 2007.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

Cette détérioration s'explique par la conjugaison des facteurs suivants :

- recul des produits d'exploitation monétaire qui passent de CDF 4.051 millions en 2006 à CDF 3.002 millions en 2007. Cette contre performance provient de la baisse enregistrée à la fois sur les deux postes « opérations de marchés et d'avances » et « profits réalisés sur les opérations de change ». En effet, les produits des opérations des marchés et d'avances accusent une régression de CDF 711 millions, expliquée principalement par la baisse des produits d'intérêt sur prêts à court terme qui sont passés de CDF 1.873 millions en 2006 à CDF 634 millions en 2007. La fin de l'opération de refinancement de la Banque Congolaise au guichet des prêts à court terme justifie le recul ainsi observé.

De même, cette tendance à la baisse a caractérisé la rubrique « profits de change réalisés » établie à CDF 1.744 millions à fin 2007 contre CDF 2.082 millions en 2006, soit une baisse de CDF 338 millions. Les profits de change réalisés sont les produits résultant des écarts dégagés dans les opérations cambistes d'achats et de ventes ;

- Augmentation concomitante des charges d'exploitation monétaire qui passent de CDF 8.778 millions en 2006 à CDF 17.506 millions en 2007, soit un accroissement de CDF 8.728 millions. L'augmentation ainsi observée résulte essentiellement des hausses constatées aux postes « Charges relatives aux signes monétaires » pour CDF 8.433 millions et « Charges des opérations de marché et d'avances » pour CDF 985 millions, en dépit de la baisse de CDF 690 millions enregistrée au poste « Pertes de changes réalisées ».

La progression en 2007 des charges relatives aux signes monétaires trouve son explication dans la modification du plan de production de l'Hôtel des monnaies et l'importation additionnelle des signes monétaires en vue de rencontrer les besoins de trésorerie de l'Etat.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

15.2. MARGE D'EXPLOITATION BANCAIRE (CDF 29.076 Millions)

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE (1)	39.473	28.328	11.145
Commissions perçues	8.944	7.818	1.126
Commissions sur les paiements du Trésor	8.323	7.603	720
Commissions sur les transferts des op. de crédit	512	5	507
Commissions sur les opérations en ME	109	210	-101
Intérêts perçus	24.113	16.577	7.536
Intérêts sur les comptes du Trésor	20.079	13.697	6.382
Intérêts sur comptes en ME	2.826	2.808	18
Autres intérêts (prêts au personnel et découverts des banques)	1.208	72	1.136
Produits d'autres prestations bancaires	6.416	3.933	2.483
Redevance de contrôle et de change	6.240	3.905	2.335
Autres	176	28	148
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE (2)	10.397	8.044	2.353
Commissions payées	3.679	2.516	1.163
Commissions sur les opérations bancaires	3.679	2.457	1.222
Commissions sur les opérations en ME	0	59	-59
Intérêts payés	6.625	5.464	1.161
Intérêts sur les opérations avec le FMI	6.027	2.803	3.224
Intérêts sur les comptes nostro débiteurs	597	1.899	-1.302
Intérêts sur les comptes lori créditeurs	0	0	0
Autres intérêts payés	1		1
Pertes des écarts entre marché	0	762	-762
Charges d'autres prestations bancaires	93	64	29
Charges d'autres prestations bancaires (Conventions de gérance)	93	64	29
MARGE D'EXPLOITATION BANCAIRE (3)=(1)-(2)	29.076	20.284	8.792

Cette rubrique enregistre, en fin d'exercice comptable, les éléments permettant de déterminer la marge relative aux opérations bancaires. Elle est la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire.

A fin 2007, la marge d'exploitation bancaire se chiffre à CDF 29.076 millions. Elle est en augmentation de CDF 8.792 millions par rapport à l'exercice 2006.

L'évolution positive de cette marge s'explique principalement par l'augmentation des produits d'exploitation bancaire.

Arrêtés à CDF 28.328 millions en 2006, les produits d'exploitation bancaire se chiffrent à CDF 39.473 millions à fin décembre 2007. Par rapport à 2006, ils connaissent une progression de CDF 11.145 millions, progression enregistrée sur tous les postes de cette rubrique.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

Les produits d'exploitation bancaire sont ventilés comme suit :

15.2.1. Commissions perçues : CDF 8.944 millions

Au 31 décembre 2007, les Commissions perçues s'établissent à CDF 8.944 millions contre CDF 7.818 millions en 2006. Elles connaissent une augmentation de CDF 1.126 millions. Cette augmentation est perceptible sur les postes « Commissions sur les paiements du Trésor » et « Commissions sur les autres transferts » qui passent respectivement de CDF 7.603 millions et CDF 5 millions en 2006 à CDF 8.323 millions et CDF 512 millions à fin 2007. Par contre les Commissions sur les opérations en monnaies étrangères régressent de CDF 101 millions, passant ainsi de CDF 210 millions à CDF 109 millions. La variation constatée sur cette rubrique s'explique par l'abandon, en 2007 par la Banque Centrale des opérations d'encaissement des chèques en monnaies étrangères et de crédits documentaires sur les importations de l'Etat.

Les Commissions sur les paiements du Trésor tiennent compte du volume des paiements ordonnancés par l'Etat.

15.2.2. Intérêts perçus : CDF 24.113 millions

Au 31 décembre 2007, ils se chiffrent à CDF 24.113 millions contre CDF 16.577 millions en 2006, soit un accroissement de CDF 7.536 millions.

Les intérêts perçus sont formés de:

- ♣ intérêts sur les comptes consolidés du Trésor : CDF 20.079 millions à fin 2007 contre CDF 13.697 millions en 2006, soit une augmentation de CDF 6.382 millions ;
- ♣ intérêts sur comptes en monnaies étrangères : CDF 2.826 millions à fin 2007 contre CDF 2.808 millions en 2006, soit une progression de CDF 18 millions. Il s'agit des intérêts sur placements à l'étranger et sur les comptes Lori débiteurs ;
- ♣ autres intérêts : CDF 1.208 millions à fin 2007 contre CDF 72 millions en 2006, soit une hausse de CDF 1.136 millions. Il s'agit des intérêts sur les prêts au personnel de CDF 105 millions, sur les autres prêts de CDF 1.102 millions et sur les titres en monnaies étrangères de CDF 1 million. Les intérêts des autres prêts se rapportent aux prêts à terme fixe en monnaies étrangères.

15.2.3. Produits d'autres prestations bancaires : CDF 6.416 millions

Ce poste regroupe les produits de la Redevance de contrôle de change et les autres produits générés par l'activité bancaire. La Redevance de contrôle de change est essentiellement perçue par les banques agréées, pour compte de la Banque Centrale du Congo, sur les opérations en monnaies étrangères du secteur privé avec l'étranger.

Au 31 décembre 2007, elle s'est située à CDF 6.240 millions contre CDF 3.905 millions en 2006, soit un accroissement de CDF 2.335 millions, expliqué par les recouvrements réalisés auprès des exploitants miniers de la Province du Katanga.

Par contre, les autres produits (produits de tenue des comptes, produits de dépôt des biens et valeurs, produits de fonctionnement de la centrale des risques, produits d'ouverture des dossiers, récupération frais de câble...) ont été évalués à CDF 176 millions à fin 2007 contre CDF 28 millions en 2006, soit une augmentation de CDF 148 millions.

Pour leur part, les charges d'exploitation bancaire se situent à CDF 10.397 millions à fin 2007 contre CDF 8.044 millions en 2006, soit un accroissement de CDF 2.353 millions.

Elles sont ventilées de la manière suivante :

15.2.4. Commissions payées : CDF 3.679 millions

Les commissions payées aux Correspondants et créanciers de la Banque s'établissent à CDF 3.679 millions à fin décembre 2007 contre CDF 2.516 millions en 2006, soit une augmentation de CDF 1.163 millions.

La variation de CDF 1.163 millions concerne essentiellement les Commissions payées aux Correspondants et Créanciers internationaux (FMI, Banque Mondiale).

15.2.5. Intérêts payés : CDF 6.625 millions

Ils totalisent au 31 décembre 2007 CDF 6.625 millions contre CDF 5.464 millions en 2006. Par rapport à 2006, ils connaissent un accroissement de CDF 1.161 millions.

Cette variation a été influencée principalement par les opérations avec le FMI arrêtées à CDF 6.027 millions contre CDF 2.803 millions une année auparavant. Par contre, les intérêts sur les comptes nostro débiteurs ont affiché un net recul de CDF 1.302 millions, passant de CDF 1.899 millions en 2006 à CDF 597 millions en 2007.

15.2.6. Charges d'autres prestations bancaires : CDF 93 millions

Ces charges relèvent exclusivement de la Convention de gérance entre la Banque Centrale du Congo et certaines banques commerciales agréées ayant la qualité d' « agence mandataire ». Elles se chiffrent au 31 décembre 2007 à CDF 93 millions contre CDF 64 millions en 2006, soit une augmentation de CDF 29 millions, justifiée par la modification du mode de rémunération forfaitaire pour les agences mandataires de la Banque Internationale au Congo (BIC) et celles de la Trust Merchant Bank (TMB). Ce mode de rémunération forfaitaire est passé de 15/10.000 du volume des opérations trimestrielles à USD 5.000 par mois pour les premières et à USD 4.500 par mois pour les secondes.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

15.3. VALEUR AJOUTEE : -CDF 1.059 Millions

Cette rubrique enregistre la création ou l'accroissement de valeur inhérente à l'activité de la Banque au cours de l'exercice comptable. Elle est la somme des marges d'exploitation monétaire et bancaire diminuées des consommations intermédiaires.

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
MARGE D'EXPLOITATION MONETAIRE (1)	-14.504	-4.727	-9.777
MARGE D'EXPLOITATION BANCAIRE (2)	29.076	20.284	8.792
CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES (3)	15.631	10.087	5.544
Matières et fournitures consommées	5.804	5.240	564
Services consommés	9.827	4.847	4.980
VALEUR AJOUTEE (4)=(1)+(2)-(3)	-1.059	5.470	-6.529

Etablie à CDF 5.470 millions en 2006, la valeur ajoutée calculée à fin 2007 se chiffre à -CDF 1.059 millions, dégageant une variation négative de CDF 6.529 millions.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, la valeur ajoutée à fin 2007 est fortement influencée par la marge d'exploitation monétaire négative de CDF 14.504 millions en dépit du solde positif de la marge d'exploitation bancaire de CDF 29.076 millions.

15.4. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION : -CDF 33.681 Millions

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Produits divers (1)	2.020	2.889	-869
Ventes d'imprimés de sécurité	534	1.322	-788
Ventes d'imprimés ordinaires	532	230	302
Autres produits divers	954	1.337	-383
Subvention d'exploitation (2)	0	0	0
Charges diverses (3)	13.588	8.945	4.643
Frais d'administration centrale	6.120	7.007	-887
Autres charges diverses	7.468	1.938	5.530
Charges du personnel (4)	21.044	15.257	5.787
Frais du personnel	19.356	14.036	5.320
Frais de formation	459	418	41
Frais des soins de santé	1.229	803	426
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (5)=(1)+(2)-(3)-(4)	-33.681	-15.843	-17.838

Cette rubrique enregistre les éléments qui participent à la formation du résultat de la Banque avant les dotations aux amortissements et provisions non-exigibles.

A fin 2007, le résultat brut d'exploitation de la Banque s'est détérioré de CDF 17.839 millions, passant de -CDF 15.843 millions en 2006 à -CDF 33.682 millions à fin 2007. Elle reste marquée par la faiblesse de la valeur ajoutée.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

A fin 2007, le résultat brut d'exploitation de la Banque s'est détérioré de CDF 17.839 millions, passant de -CDF 15.843 millions en 2006 à -CDF 33.682 millions à fin 2007. Elle reste marquée par la faiblesse de la valeur ajoutée.

Les produits divers ont affiché un niveau faible se situant à fin 2007 à CDF 2.020 millions contre CDF 2.889 millions en 2006, soit une baisse de CDF 869 millions expliquée notamment par la non réalisation de certains marchés de l'Hôtel des Monnaies et la baisse des loyers perçus. Il est à noter que pour l'exercice 2006, ce poste avait été influencé par la comptabilisation des produits sur cession des véhicules de fonction.

Les charges diverses et les charges du personnel, pour leur part, ont connu d'une année à l'autre des accroissements respectifs de CDF 4.653 millions et CDF 5.787 millions en 2007.

Ces charges se décomposent de la manière suivante :

15.4.1. Charges Diverses : CDF 13.598 millions

Au 31 décembre 2007, les charges enregistrées sous cette rubrique se chiffrent à CDF 13.598 millions contre CDF 8.945 millions en 2006.

Par rapport à l'année 2006, ces charges sont en progression de CDF 4.653 millions justifiée essentiellement par l'augmentation des Autres charges diverses qui comprennent : les frais de missions et de protocole, les frais de subsistance, les collations, les frais d'enquêtes et judiciaires.

Cet accroissement est expliqué par d'importants frais engagés se rapportant :

- aux mouvements du personnel du Siège vers les Entités provinciales et vice versa pour la formation sur l'utilisation de nouveaux outils de travail tout au long de l'exercice 2007 ;
- à leur motivation et mobilisation autour de tous les projets de modernisation et;
- à l'installation des équipements informatiques et de télécommunication dans tous les points d'exploitation à l'intérieur du pays.

15.4.2. Charges du Personnel : CDF 21.044 millions

Se chiffrant à CDF 15.257 millions en 2006, les charges du personnel constituées des frais du personnel, de formation et des soins de santé s'établissent à CDF 21.044 millions en 2007.

15.4.2.1. Frais du personnel : CDF 19.356 millions

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
- Rémunérations	13.553	9.616	3.937
- Avantages sociaux	2.222	2.042	180
- Cotisations soc. et patr.	3.363	2.185	1.178
- Autres dép. du personnel	218	193	25
	19.356	14036	5.320

Cette rubrique affiche un accroissement de CDF 5.388 millions et s'établit à CDF 19.356 millions en 2007 contre CDF 14.036 millions en 2006.

La variation de CDF 5.320 millions enregistrée en 2007 est expliquée par :

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

- les augmentations statutaires des rémunérations (annuités) au début de l'exercice 2007 ;
- le souci du maintien du pouvoir d'achat du personnel par l'augmentation d'environ 10% des salaires opérée en 2007 ;
- la majoration de l'indemnité de transport intervenue en 2007 consécutive à la hausse des tarifs officiels du transport en commun ;
- l'embauche de 52 nouvelles unités dont 30 cadres universitaires et de 22 agents non cadres.

15.4.2.2. Frais de Formation : CDF 459 millions

Les frais de formation ont atteint CDF 459 millions en 2007 contre CDF 418 millions en 2006, soit une progression de CDF 41 millions.

15.4.2.3. Frais des soins de santé : CDF 1.229 millions

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>	<u>Variation</u>
Frais méd. & pharmac.	506	225	281
- Soins médicaux	723	578	145
	<u>1.229</u>	<u>225</u>	<u>281</u>

Au 31 décembre 2007, les frais relatifs aux soins de santé ont totalisé CDF 1.229 millions contre CDF 803 millions en 2006. Ils enregistrent une hausse de CDF 426 millions consécutive, entre autres, à l'évolution des prix des produits pharmaceutiques, au nombre de transferts des malades à l'étranger ainsi qu'à l'accroissement de la population à charge à la suite des recrutements opérés.

La rubrique « Frais médicaux et Pharmaceutiques » intercepte les dépenses engagées pour l'achat des médicaments en gros et par ordonnances médicales, l'achat des réactifs de laboratoire et de radiologie ainsi que les frais d'hospitalisation dans les formations médicales de collaboration, tandis que les « Soins médicaux » concernent les frais de consultation, l'achat des lunettes et les soins à l'étranger.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

15.5. RESULTAT COURANT D'EXPLOITATION : -CDF 37.728 Millions

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1)	-33.681	-15.843	-17.838
Reprises s/Amortis. et Prov. Non -exigibles (2)	2.251	1.367	884
Dotations aux Amortis. et Prov. Non -exigibles (3)	6.262	5.433	829
RESULTAT COURANT D'EXPLOIT.			
(4)=(1)+(2)-(3)	-37.692	-19.909	-17.783

Il enregistre les éléments du résultat de la Banque avant la prise en compte du résultat exceptionnel et hors exploitation.

Il se calcule par la somme du résultat brut d'exploitation et des reprises sur amortissement et provisions non exigibles diminuée des dotations aux amortissements et provisions non exigibles et se chiffre à -CDF 37.692 millions en 2007 contre -CDF 19.909 millions en 2006, soit une détérioration de CDF 17.783 millions.

15.6. RESULTAT EXCEPTIONNEL & HORS-EXPLOITATION : CDF 69.790 millions

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Produits exceptionnels et hors exploitation (1)	76.550	823	75.727
Charges exceptionnels et hors exploitation (2)	4.253	2.643	1.610
Dotations aux Prov. exigibles (3)	2.578	1.775	803
RESULTAT EXCEPT. & HORS EXPLOIT.			
(4)=(1)-(2)-(3)	69.719	-3.595	73.385

En fin de période, cette rubrique enregistre les éléments de charges et produits d'exploitation dont l'origine remonte aux exercices antérieurs ainsi que ceux qui ne sont pas liés à l'activité courante de la Banque.

Il s'obtient par la déduction des charges exceptionnelles et hors exploitation et des dotations aux provisions exigibles sur les produits exceptionnels et hors exploitation.

Les produits exceptionnels et hors exploitations ont connu une progression de CDF 75.727 millions en 2007. Elles se situent à CDF 76.550 millions en 2007 contre CDF 823 en 2006.

Cette progression est principalement influencée par :

- les produits sur exercices antérieurs de CDF 64.822 millions qui comprennent la prise en compte de l'annulation de la créance du Royaume de Belgique sur la République Démocratique du Congo de CDF 63.160 millions ;
- la comptabilisation de la plus-value sur cession d'immobilisations de CDF 5.945 millions ;
- les frais sur les opérations de crédits à décaissement de CDF 1.408 millions ;
- les récupérations diverses de CDF 939 millions;
- les frais pour transmission tardive des situations de CDF 445 millions.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

Pour leur part, les charges exceptionnelles et hors exploitation sont passées de CDF 2.643 millions en 2006 à CDF 4.253 millions en 2007. Elles ont connu, d'une année à l'autre, une augmentation de CDF 1.610 millions induite par les charges sur exercices antérieurs qui ont atteint la hauteur de CDF 3.018 millions.

Les dotations aux provisions exigibles, de CDF 1.775 millions en 2006, ont atteint la hauteur de CDF 2.578 millions en 2007, soit un accroissement de CDF 803 millions. Elles comprennent les dotations aux provisions pour risque de CDF 1.898 millions ainsi que les dotations aux provisions pour retraite du personnel de CDF 680 millions.

15.7. RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER : CDF 32.26 millions

	31/12/2007	31/12/2006	Variation
RESULTAT COURANT D'EXPLOITATION (1)	-37.692	-19.909	-17.783
RESULTAT EXCEPT. & HORS EXPLOIT. (2)	69.719	-3.595	73.314
<hr/>			
RESULT. DE LA PERIODE A AFFECTER			
(3)=(1)+(2)	32.026	-23.505	55.531

Il enregistre les éléments permettant le calcul du résultat final de la période à affecter.

Au 31 décembre 2007, le résultat de la période à affecter s'établit à CDF 32.026 millions contre – CDF 23.505 millions en 2006, dégageant ainsi une variation positive de CDF 55.531 millions.

Cette variation positive résulte du résultat exceptionnel et hors exploitation de CDF 69.719 millions, lequel a été induit par la hauteur importante des produits hors exploitation.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

16. EXECUTION DU PLAN DE TRESORERIE 2007

16.1. Présentation

Au terme de l'exercice comptable 2007, l'état d'exécution du Plan de Trésorerie de la Banque Centrale du Congo se présente comme indiqué dans le tableau ci-après (en millions).

	PREVISIONS	REALISATIONS	ECARTS
	(1)	(2)	(3) = (2-1)
I. ENCAISSEMENTS (I)	58 571	53 797	-4 774
Ressources propres	48 571	53 797	5 226
Subvention du Trésor	10 000	0	-10 000
II. DECAISSEMENTS (II)	58 571	77 575	19 004
- Dépenses de fonctionnement	34 626	46 924	12 298
- Dépenses de pol. Mon. et d'intérêt gén.	16 997	24 489	7 492
- Dépenses d'investissement	6 948	6 162	-786
III. RESULTAT DE TRESORERIE (I-II)	0	-23 778	-23 778

16.2. Commentaires

Au 31 décembre 2007, l'exécution du Plan de trésorerie de la Banque Centrale du Congo s'est soldée par un déficit de **CDF 23.778 millions**. Tenant compte de la subvention du Trésor attendue en 2007, il se dégage un dépassement de CDF 11.778 millions. Il y a lieu de noter que le déficit programmé à couvrir à due concurrence par la subvention attendue était de CDF 10.000 millions. Ce déficit a été porté à CDF 12.000 millions à partir du mois d'octobre 2007.

Les encaissements se sont chiffrés à **CDF 53.797 millions** contre **CDF 58.571 millions** prévus, soit un taux de mobilisation de 92 %. En neutralisant la subvention du Trésor de CDF 10.000 millions attendue en 2007, laquelle n'a pas été encaissée, ce taux de mobilisation est porté à CDF 111%.

Par ordre d'importance, les encaissements se composent comme suit (en millions de CDF) :

- Produits d'exploitation bancaire :	39.473	soit 73 %
- Produits exceptionnels :	10.028	soit 19 %
- Produits d'exploitation monétaire	3.002	soit 6 %
- Produits divers :	1.294	soit 2 %

En revanche, les décaissements se sont élevés, en fin de période, à **CDF 77.575 millions** contre **CDF 58.571 millions** en 2006, soit un taux d'exécution de 132%.

Ils ont été constitués de (en millions de CDF) :

- Dépenses de fonctionnement	: 46.924	soit 61 %
- Dépenses de pol. Mon. et d'intérêt gén.	: 24.489	soit 32 %
- Dépenses d'investissement	: 6.162	soit 7 %

TABLE DES MATIERES

RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS.....	1
ETATS FINANCIERS 2007.....	3
BILANS AUX 31 DECEMBRE 2007 ET 2006.....	4
A C T I F.....	4
BILANS AUX 31 DECEMBRE 2007 ET 2006.....	5
P A S S I F.....	5
TABLEAUX DE FORMATION DU RESULTAT	6
1. PRESENTATION DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO (B.C.C.).....	7
1.1. STATUT JURIDIQUE	7
1.2. CAPITAL DE LA BANQUE.....	7
1.3. OBJET ET MISSIONS LEGALES	7
1.4. ACTIVITES ET OPERATIONS AUTORISEES PAR LA LOI	7
1.5. OPERATIONS NON AUTORISEES PAR LA LOI.....	8
1.6. STRUCTURE D'ORGANISATION	8
1.7. REGIME FISCAL.....	8
1.8. RAPPORTS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS	8
2. RESUME DES PRINCIPALES DIPOSITIONS LEGALES ET REGLES COMPTABLES	9
2.1. INTRODUCTION.....	9
2.2. DISPOSITIONS LEGALES SUR LES ETATS FINANCIERS	10
2.3. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	10
2.4. CONSTATATION DES PRODUITS ET CHARGES DE L'EXERCICE	11
2.5. RESERVES GENERALES ET RESERVES SPECIALES.....	11
2.6. PROVISION POUR ENGAGEMENTS DEPARTS EN RETRAITE	11
2.7. TRANSACTIONS EN MONNAIES ETRANGERES	11
2.8. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREDITS A LA CLIENTELE.....	12
2.9. EMISSIONS MONETAIRES (BILLETS EN CIRCULATION)	12
2.10.ENGAGEMENTS HORS-BILAN.....	12
2.11.ENGAGEMENTS DES FINANCEMENTS DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ACCORDES A LA RDC	12
3. AVOIRS ET CREANCES EN ME HORS DTS.....	12
4. AVOIRS ET CREANCES EN DTS.....	15
5. AVOIRS ET CREANCES EN MONNAIE NATIONALE.....	17
6. AUTRES ACTIFS.....	17

BANQUE CENTRALE DU CONGO
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

6.1. IMMOBILISATIONS.....	18
6.2. AVOIRS ET CREANCES DIVERS.....	19
CE POSTE SE PRESENTE COMME SUIIT :	19
6.3. REGULARISATIONS ET SUSPENS D’ACTIF	22
6.4. AUTRES ACTIFS DIVERS.....	26
7. ENGAGEMENTS EN M.N.	29
7.1. BILLETS EN CIRCULATION	29
7.2. DEPOTS EN M.N. DES RESIDENTS	29
7.2.1. DEPOTS EN MONNAIE NATIONALE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT... 29	
7.2.1.1. AUTRES DEPOTS EN M.N. DES RESIDENTS	30
7.2.1.1.1. DEPOTS EN MONNAIE NATIONALE DE L’ETAT	30
7.2.1.1.2. DEPOTS EN MN DES ENTREPRISES PUBLIQUES & SEMI-PUBLIQUES	31
7.2.1.1.3. DEPOTS EN MN DU SECTEUR PRIVE.....	31
7.3. DEPOTS EN M.N. DES NON-RESIDENTS	31
7.4. REPRISSES DE LIQUIDITES	31
8. ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES HORS DTS	32
9. ENGAGEMENTS EN DTS	35
10. AUTRES PASSIFS.....	37
11. PROVISIONS POUR CHARGES ET PERTES	43
12. FONDS PROPRES.....	44
13. RESULTAT DE L’EXERCICE.....	44
14. COMPTES HORS-BILAN.....	45
15. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT	52
16. EXECUTION DU PLAN DE TRESORERIE 2007	62
TABLE DES MATIERES.....	63